

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce . . . 2.—
Suisse 0.30
Etranger 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME 1.—

Un héritage impossible à répudier et difficile à gérer

Dans la succession des anciens gouvernements bourgeois, succession que recueillent les gouvernements radicaux-socialistes et socialistes d'aujourd'hui, les colonies soulèvent des questions fort épineuses, qu'on ne pourra résoudre qu'avec beaucoup de tact et de patience.

Il est certain que ces colonies ont été conquises en violation du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, et par des procédés souvent criminels. Sous un prétexte quelconque qui cachait des ambitions politiques et des intérêts commerciaux, les troupes blanches envahissaient les territoires nouveaux et massacraient jusqu'à entière soumission les peuples inférieurs en force. Les nouveaux territoires devenaient alors un débouché pour la population et les produits du pays conquérant.

Faire des affaires était l'objectif principal de ces conquêtes; on ne s'occupait que fort subsidiairement d'éduquer les peuples conquis et de les élever à une civilisation supérieure. Parfois même, ce fut leur destruction systématique.

Cependant, il faut reconnaître qu'après un siècle, un demi-siècle, ou seulement quelques décades, les grands pays colonisateurs apportèrent aux peuples soumis, avec les vices de notre civilisation, quelques-uns de ses bienfaits.

A l'état de guerre endémique, ils substituèrent une paix relative. Ils remplacèrent l'esclavage par l'exploitation capitaliste. Ils établirent des voies de communication et un ordre social qui favorisèrent le développement du commerce et de l'industrie. En un mot, ils tirèrent de la barbarie les peuples soumis et les élevèrent à une demi-barbarie, ou à une demi-civilisation.

L'esprit nouveau dont sont animés des gouvernements, comme celui de Herriot et même de Painlevé, comme celui de Macdonald ou celui qui vient d'être constitué en Belgique, ne tolérerait plus de pareilles conquêtes. Mais les colonies sont là. Des générations entières y sont nées et ont été élevées sous ce régime. Faut-il brusquement abandonner à eux-mêmes ces peuples conquis, alors qu'on est sûr que leur degré actuel de développement les replacera presque fatalement sous un régime de désordre, de guerre, et de despotisme primitif?

Ce serait ajouter un nouveau crime à celui qu'on commet par la conquête. Les fautes ne se réparent pas aussi aisément. Elles créent presque toujours un état de fait dont on ne peut se dégager que par des mesures d'adoucissement graduel. Il faut du temps pour réparer les erreurs qu'on a mis du temps à accomplir.

Un premier changement qui s'impose aux pays qui ont des colonies est d'envisager celles-ci non pas comme des pays à exploiter, mais comme des pays à développer pour les rendre prospères et libres. Ils n'auront d'ailleurs rien à y perdre, car ils s'en feront ainsi des amis et des alliés perpétuels. Dans l'histoire, les bons procédés font vite oublier les mauvais. Est-ce qu'en Suisse on se souvient qu'une demi-douzaine de cantons furent des conquêtes, et pendant longtemps des baillages, d'autres cantons? Il n'est resté aucune espèce d'animosité de cette époque qui n'est pourtant pas très lointaine.

Il semble, pour autant que nous sommes renseignés, que les socialistes anglais, français et belges envisagent la question des colonies ainsi que nous venons de l'exposer et que leur attitude à l'égard des partis bourgeois s'inspire du désir de rompre avec les vieilles méthodes sans provoquer de désastres. Mais, comme dans toute autre question, ils ont à lutter d'un côté contre la réaction impérialiste fondée sur la violence et le profit et d'un autre côté contre les éléments communistes prompts à envenimer toutes les questions dans l'espoir de provoquer des troubles qui conduiraient à la dictature. L'exemple de l'Italie, de la Hongrie, de la Bavière et de la Bulgarie, sans parler de celui de la Russie, ne sert de rien à des fanatiques. Il sert heureusement à d'autres.

ECHOS

Un cortège de 90,000 chiens

Plusieurs milliers de propriétaires des quelque 90,000 chiens de Vienne se sont réunis en un meeting de protestation contre la mesure qui défend d'introduire les chiens dans les tramways. Leur requête ayant été repoussée, ils ont proposé que tous les possesseurs de chiens de Vienne traversent la ville en tenant leurs chiens en laisse. Ils basent leur protestation sur le fait qu'il est impossible, à la plupart d'entre eux, de se rendre à la campagne sans prendre de moyens de locomotion.

Il y a peu de chances que cette manifestation curieuse aboutisse à un résultat, car l'administration des tramways se plaint déjà de l'encombrement des voitures.

Une femme intrépide

Mlle Frieda Michel, de Thoune, du Club alpin suisse féminin, accompagnée des guides Theophile et Henri Theytaz, de Zinal, viennent d'effectuer, le 20 juin, la première ascension de cette année de la Dent Blanche par l'arête des Quatre Anes. Cette ascension a été particulièrement périlleuse à cause des corniches de la partie supérieure de l'arête.

Chambre française Le débat marocain

PARIS, 23. — Havas. — Résumé de la Chambre. — Aujourd'hui, à la Chambre, l'affluence est grande. Les tribunes et les galeries sont comblées. Tous les députés sont à leur banc, M. Herriot ouvre la séance et donne la parole à M. Painlevé pour les communications du gouvernement. La Chambre fait aussitôt un silence complet. Le président du Conseil demande d'abord à l'opinion de ne pas donner aux événements du Maroc une importance disproportionnée. Il fait l'historique de ce qui s'est passé au Maroc depuis l'arrivée au pouvoir du ministère actuel. Nous avons trouvé, dit-il, la ligne frontière française au nord de l'Ouergha. Nous avons dû envoyer des renforts pour repousser les envahisseurs et actuellement nous sommes encore sur l'Ouergha, ligne que nous ne dépasserons que sur deux points où nous établissons deux bastions puissants pour la défense de la ligne française.

M. Painlevé montre les avantages qu'Abd-El-Krim tire d'une situation qui lui permet d'affirmer aux tribus qu'il est vainqueur. Si nous prenions une attitude de faiblesse, nous risquerions d'encourager les envahisseurs (applaudissements). Le président du Conseil ajoute qu'on ne pouvait agir autrement que l'a fait le gouvernement. Rien n'a manqué à nos troupes, l'armement le plus moderne est sur place et je tiens à rassurer le parlement et l'opinion. Il affirme que contrairement à la campagne menée par les communistes, le service de santé est à la hauteur de sa tâche. Il a magnifiquement rempli son rôle. Les blessés reçoivent les soins les plus diligents, les plus avertis et il tient à lui adresser ses félicitations.

M. Girod, au nom de la commission de l'armée, confirme ces assertions (applaudissements).

M. Painlevé demande à ceux qui critiquent l'action du gouvernement ce qu'ils auraient fait: L'évacuation? C'était l'évacuation de toute l'Afrique du Nord, l'insurrection de tout le Maroc, la route d'Oran ouverte aux pillards et aux massacreurs, c'était le massacre de tous les Français (applaudissements répétés sur tous les bancs, sauf chez les communistes). A ceux qui reprochent au gouvernement de n'avoir rien fait avant les hostilités pour parler à Abd-El-Krim, le président du Conseil déclare que ce n'est pas la France qui pouvait disposer de territoires qui sont à l'Espagne. Nous n'avons pas eu de relations officielles avec le chef rifain, mais nous n'avons pas passé une semaine sans avoir des renseignements sur ce qu'il pensait. Nous ne demandions pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec nos voisins du Rif, à les aider loyalement et à faciliter leurs relations commerciales avec les riches laborateurs de ces plaines. Tout s'est passé de la façon la plus loyale. Il n'y a rien que l'Espagne ne puisse connaître. Il est complètement inexact que nous ayons à un moment quelconque proposé quoi que ce soit qui aurait fait tort aux droits de l'Espagne (applaud.).

M. Painlevé montre ensuite le singulier entourage d'Abd-El-Krim; tous ces sans-solde allemands, russes, égyptiens ou turcs qui foisonnent autour du chef rifain. Il faudrait être singulièrement naïf pour croire qu'ils sont animés d'intentions purement philanthropiques à notre égard. Si nous voulons qu'Abd-El-Krim ne suive pas leurs conseils, il ne faut pas que nous lui donnions l'impression que la France est disposée à faire toutes les concessions pour avoir la paix. (Applaudissements). Quoi qu'on en dise, c'est la France qui au Maroc représente la civilisation. Quand on traverse les magnifiques régions cultivées du Maroc, on est fixé sur l'œuvre de la France et l'on tremble à l'idée que pour quelques utopistes elles pourraient être compromises (vifs applaudissements).

Pour montrer l'état d'esprit d'Abd-El-Krim, M. Painlevé lit une de ses proclamations affirmant qu'il est abondamment muni de matériel et de munition pour tous les besoins de la guerre sainte. Il n'est donc pas prêt à entendre la parole française. Cette parole, nous la maintenons, nous la proclamons, nous disant qu'Abd-El-Krim verse inutilement le sang et que nous attendons avec impatience le moment où Espagnols, Français et Rifains collaboreront à la paix dans l'Afrique. Mais si la France cédait, ce ne serait pas la paix, mais au contraire, le théâtre des opérations élargi.

Passant à la propagande bolchéviste, M. Painlevé lit un discours de Zinovief disant qu'Abd-El-Krim créera des complications graves à la France et favorisera l'action des Soviets. (Mouvements d'indignation).

Il lit d'autres documents sur l'action bolchéviste, incitant les Rifains contre la France, notamment la fameuse dépêche du groupe parlementaire communiste félicitant Abd-El-Krim de sa victoire sur les Espagnols, et souhaitant sa victoire contre l'impérialisme français (les communistes applaudissent, les autres députés manifestent un mouvement de telle indignation que l'on peut craindre un incident). M. Painlevé poursuit ses citations. Il lit un discours de M. Doriot affirmant que les colonies tueraient la France (vives remarques d'indignation).

M. Doriot: J'ai dit que les colonies opprimées par la France vaincraient (applaudissements chez les communistes, huées sur tous les autres bancs).

Le président du Conseil parle aussi de la propagande à l'intérieur, dans les ports et dans les grandes villes, notamment en Alsace. On fait croire aux Alsaciens que de nombreux compatriotes ont été tués au Maroc. Il s'élève ensuite contre la publication par l'« Humanité » de renseignements sur les troupes du Maroc. Ces renseignements parviennent à Abd-El-Krim par l'Espagne. Il s'élève aussi avec force contre la propagande faite dans les ports où on demande aux marins de retarder le transport des munitions. Cette action, dit-il, ne peut avoir d'autres résultats que de faire couler le sang des soldats français (applaudissements).

Le président du Conseil se montre particulièrement sévère pour la propagande parmi les Arabes restés fidèles et qui tend à provoquer la révolte et à faire trahir leur devoir à nos soldats. M. Painlevé rend hommage à la fidélité des populations marocaines et à l'héroïsme des troupes encerclées un instant par les Rifains. Il cite cependant un fait qui contraste avec l'héroïsme des troupes: quelques soldats indigènes ont tué un sous-officier français et se sont rendus. Mais c'est un fait tout à fait isolé. A ce propos, il lit un article de M. Marty, formulant le vœu qu'à l'exemple de ce qui s'est passé dans la Mer Noire, les officiers soient ligotés et que les Rifains et les troupes françaises fassent cause commune (l'attitude ironique de M. Marty et de ses amis provoque une colère dans toute la Chambre).

M. Herriot: « Laissez le président du Conseil parler au nom de la conscience nationale. » (Applaudissements).

S'adressant alors aux socialistes, le président du Conseil déclare que les élus des populations ouvrières n'ont pas le droit d'abandonner le gouvernement en cette circonstance. Il rappelle que Jaurès a été le premier à dire que la France ne pouvait se désintéresser de l'Afrique du Nord et qu'elle devait y affirmer sa civilisation. Je sais que ceux qui nous font confiance sont là, ajoute M. Painlevé (bruits à droite).

M. Herriot: « M. le président du Conseil, parlez enfin. »

M. Painlevé, cessant de regarder les socialistes, déclare avec force: « Dans une question nationale, je m'efforce d'obtenir un vote national et je m'étonne que mes paroles ne soient pas comprises par tous. » (Appl. à gauche).

La droite élevant des protestations, M. Herriot s'écrie: Le président du Conseil s'efforce de parler dans l'intérêt du pays. Je ne comprends pas ces protestations (vifs applaudissements à gauche).

M. Painlevé se défend de vouloir faire une tentative quelconque en vue de la politique intérieure. Je voudrais, dit-il, faire pénétrer cette conviction qu'il s'agit d'une grande cause qui vaut qu'on se batte et qu'on meurt pour elle (applaudissements à gauche).

M. Herriot tend encore à ramener le calme à droite et à gauche.

M. Painlevé fait de nouveau un vibrant appel aux socialistes. Je vous dit que dans une affaire nationale où il s'agit de la civilisation européenne et en particulier de la civilisation française qui doit garder toute sa grandeur et tout son prestige, vous n'avez pas le droit de vous dégager de la nation (vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite). Tous les socialistes n'applaudissent pas, mais ceux qui applaudissent le font ostensiblement, notamment Moutet, Varenne, Paul-Boncour.

La séance est suspendue.

Après le discours de M. Painlevé, la Chambre a décidé, conformément à l'avis du gouvernement, de discuter immédiatement les interpellations.

Le communiste Doriot faisant l'éloge de la civilisation russe par opposition à la civilisation occidentale et capitaliste, le colonel Picot bondit à la tribune et bouscule Doriot. Celui-ci saisit le colonel à bras-le-corps, pendant que plusieurs députés interviennent pour séparer les deux combattants.

M. Herriot suspend alors la séance.

A la reprise, Doriot reprend le développement de son interpellation. Il poursuit ses attaques contre le régime capitaliste. L'orateur veut relire la lettre de M. Vatin-Perignon, mais ses collègues de droite s'efforcent de couvrir sa voix par des bourdonnements.

M. Painlevé proteste de toutes ses forces contre les insinuations de Doriot, qui prétend trouver dans certains articles de journaux de gauche la preuve que le résident général au Maroc s'est efforcé de provoquer la guerre. Vous voulez libérer le Maroc, ajoute M. Painlevé, de l'impérialisme français, par tous les moyens, même en apportant aux Rifains l'aide efficace que vous leur avez promise, mais nous sommes encore maîtres de Fez, malgré vous (vifs applaudissements).

Doriot demande au président du Conseil de préciser quelle aide efficace il a apportée à Abd-El-Krim.

M. Painlevé répond: Ce sont vos promesses, vos écrits, vos tracts, le plan que vous avez promis à Moscou pour apporter à Abd-El-Krim l'aide du prolétariat français que, heureusement, vous ne représentez pas (vifs applaudissements).

La séance est ensuite suspendue jusqu'à 21 heures et demie.

(Lire la suite en dernière page).

Chez les Amis de la Nature

L'été est revenu et avec lui la saison des belles randonnées à la montagne, dans les pâturages, à travers la forêt. Ce ne sont certes pas les buts de courses qui manquent dans notre Jura, aux sommets accessibles à tous sans trop de peine et à peu de frais. Les Chaux-de-Fonnières, eux, n'ont que l'embaras du choix quand il leur prend envie d'aller admirer la nature et faire provision de bon air. Ce qui, seul, manque parfois, c'est un refuge approprié, un lieu de rendez-vous qui soit en même temps un second chez-soi. Mais chacun ne peut évidemment s'offrir le luxe d'un chalet sur Pouillierel, d'un hôtel à la Vue-des-Alpes ou d'une ferme à la Tourne pour y aller passer quelques jours de vacances. Ce qui ne peut se faire à un seul est plus facilement réalisable quand on est quelques-uns. Nombreux sont-ils aussi en notre région les clubs constitués aux fins de réunir quelques fonds qui permettent ensuite de se rendre acquéreur ou locataire d'une bicoque dans un coin à la fois paisible et charmant, loin des bruits de la ville et des dangers de la circulation. Ainsi, on peut jouir chez soi avec le confort strictement nécessaire, de tous les plaisirs de la vie rustique en évitant du même coup les coûteux services de l'hôtellerie. Les gens de condition modeste, les fonctionnaires, les ouvriers auxquels la semaine anglaise et la journée de huit heures ont enfin donné quelques loisirs, donnant tort à ceux qui, mauvais psychologues, se figuraient que ces réformes seraient seules profitables aux aubergistes, ont aussi associé leurs efforts, combiné leurs moyens et réussi à créer une société de tourisme et à mettre sur pied de nombreux chalets, abris et refuges. Je nommerai en passant le grand chalet-hôtel de Passwang, celui du Gorneren dans le Kienthal, un autre, plus modeste, mais non moins coquet, au Moléson, la grande cabane des Biennois aux Prés d'Orvin, les refuges de la Montagne de Sonviller et de la Combe-d'Enges, sur Chaumont, pour m'arrêter au chalet des Chaux-de-Fonnières, sur les Prés-Devant, à 2 heures de marche depuis La Sagne.

Et laissez-moi tout d'abord exprimer ici mon admiration pour les vétérans de la Société des Amis de la Nature, en particulier à quelques camarades de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, pour le courage avec lequel ils ont lancé leur entreprise et pour la magnifique persévérance qui les a soutenus jusqu'au bout. Avec des moyens financiers restreints mais avec une volonté tenace et un entrain de Chaux-de-Fonnières, une poignée de courageux pionniers du tourisme, dans les rangs ouvriers, ont édifié sur le territoire de Rochefort, à 20 minutes au N.-O. de La Chenille, un ravissant chalet avec tout ce qu'il faut pour y loger, manger, dormir. L'endroit est accessible à tous et de tous les côtés. A l'heure actuelle, celui qui s'y rend par le Mont-Racine et les Voirins serait un réfractaire aux merveilles de la Nature s'il n'était pas émerveillé par l'abondance de la flore jurassienne qui s'épanouit dans ces parages: il y en a de toutes les couleurs, de toutes les formes, et de toutes les espèces, depuis l'orchis vanillé jusqu'au bouton d'or, en passant par les campanules et les modestes marguerites. Rarement nos pâturages sont une pareille fête pour les yeux.

Mais revenons à nos moutons ou si vous voulez à notre cabane. Le rez-de-chaussée, quelque peu surélevé à cause de la neige, comprend une spacieuse cuisine avec toute la batterie nécessaire aux nombreux visiteurs; y attenent, une salle à manger pour 30 personnes est l'endroit le plus propice aux belles heures à passer en famille, aux agréables soirées quand il vente au dehors et quand l'orage déchaîne ses fureurs sur les sapins des alentours. Deux autres pièces, plus petites, complètent cette partie du chalet, l'une à l'usage de chambre à coucher, l'autre comme réfectoire. En haut, sont de spacieux dortoirs pour les jours d'affluence. A la cave, se trouvent des armoires particulières, les provisions de bois, comestibles et autres, sans oublier une citerne de 25,000 litres qui constitue une inépuisable réserve d'eau potable en quelle saison que ce soit. En plus, tout le confort hygiénique désirable.

Et que dire du site? Je crois en avoir causé déjà et ici même, mais on ne saurait trop insister. Si les levers de soleil sont une féerie, admirés depuis là-haut, les soirs y sont bien plus grandioses encore. Quant à moi, la chaîne des Alpes, dans la variété de ses empourprements crépusculaires, n'a pas de spectacle comparable, surtout telle qu'elle se présentait l'hiver dernier émergeant de l'immense mer de brouillard. Et quoi de plus poétique aussi que l'image de paix qu'offre le lac aux reflets ondoyants et blafards de la lune: une heure passée à contempler la nappe moirée, entre chien et loup, avec le tintement des clochettes pour flatter les oreilles, vaut plus que cent autres sur les Champs-Élysées ou sur le Podium de la Métropole horlogère.

Tout le monde trouve son compte chez les Amis de la Nature: skieurs en hiver, champignonniers, botanistes ou simples rôdeurs des bois, grands et petits, dames et messieurs. Des courses sont organisées en été dans les Alpes ou pour rendre visite à une section sœur (il en existe une trentaine en Suisse possédant un chalet). Aussi engageons-nous vivement les syndiqués de notre région qui aiment la saine distraction, à faire une visite à la cabane des Prés-Devant; le gardien sera toujours à la disposition des intéres-

sés au cas où l'adhésion serait sollicitée par l'un ou l'autre des visiteurs. Les conditions d'admission sont à la portée de chacun, mais il est possible qu'avec le temps il n'en sera pas toujours ainsi, car plus l'on grandit, plus l'on devient difficile.

Hâtez-vous donc pendant qu'il est encore temps, mais surtout n'oubliez pas de faire une visite à notre home des Prés-Devant; vous ne regretterez pas votre journée et vous m'en direz des nouvelles.

A. METRAUX.

ETRANGER

Comment un veilleur de nuit avait attiré chez lui les cambrioleurs

Veilleur de nuit dans un établissement de la rue Lafayette, à Paris, M. T... racontait à qui voulait l'entendre qu'il possédait une splendide villa somptueusement meublée: tapis, tableaux de maîtres, bronzes et bibelots...

Revenant avant-hier dans «sa villa», modeste bicoque, M. T... eut la surprise de trouver ses modestes meubles réduits en miettes et les chromos qui lui tenaient lieu de tableaux de maîtres, lacérés, jonchant le parquet. Sur une table, il trouva ces quelques lignes à son adresse:

«Vantard, voilà pour t'apprendre à faire travailler les gens pour rien et à parler d'objets de valeur quand il s'agit de papier à quatre sous le kilo.»

Une auto lancée contre une jeune fille attachée à un arbre

On mande de La Havane que deux Cubains vont être jugés prochainement pour un crime d'une rare atrocité. Un riche marchand de La Havane, Rafael Léon, dont la femme est très connue dans la haute société de cette ville, avait rencontré, dans un café, au cours d'une excursion, une jeune fille qu'il emmena dans son automobile. Comme il revenait avec elle à La Havane, il se prit de querelle avec sa compagne de hasard. Ayant fait stopper son auto, il obligea la jeune fille à descendre, l'attacha à un arbre et commanda à son chauffeur de lancer contre elle sa voiture. Le chauffeur obéit et la malheureuse fut écrasée contre le tronc auquel elle était ligotée.

Ne gesticulez pas avec votre parapluie!

Le 6 février 1925, à la gare de Bois-Colombes, deux hommes se disputaient pour un motif futile: c'était M. Louis Collet, employé de la gare, et un voyageur, M. Léopold Marchand.

Les deux hommes gesticulaient, sans en venir aux mains cependant; aussi fut-on plus surpris qu'inquiet de voir M. Louis Collet s'affaisser tout à coup.

Il était mort; le parapluie aiguille que brandissait inconsidérément l'autre disputeur venait de le frapper à l'œil et d'atteindre le cerveau.

M. Léopold Marchand comparait hier devant la 13^e Chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'homicide par imprudence. C'est un brave homme; il est désolé de ce qui est arrivé.

Mais le tribunal, estimant cependant qu'il a «commis une imprudence grave, en tenant, dans une altercation, son parapluie la pointe en l'air et en avant», l'a condamné à payer 25 francs d'amende et 8,000 francs de dommages-intérêts à la veuve du malheureux Collet, et 1,200 fr. de pension annuelle à la fille mineure.

NOUVELLES SUISSES

ATTENTION!

Des ouvriers suisses travaillant à la scierie à vapeur de Gilley (France), nous écrivent pour mettre en garde les ouvriers sur bois qui seraient tentés d'accepter des engagements dans cette usine. Ouvriers sur bois, n'allez pas travailler à Gilley!

APPRENTISSAGES

Lundi a été tenue à Schinznach, sous la présidence de M. Eggermann, de Genève, une séance du comité central de l'Association suisse de Conseils d'apprentissages et de protection des ap-

prentis. On remarquait la présence de représentants du département fédéral de l'économie publique et du Conseil d'Etat argovien. Diverses questions importantes y ont été discutées, telles que celle concernant l'activité spéciale des divers comités, notamment l'élaboration de nouvelles directives d'entente avec l'Office suisse du travail, d'enquêtes statistiques, la subvention aux Conseils d'apprentissages par la Confédération, la participation de l'Association aux diverses expositions, l'organisation d'un cours spécial d'apprentissage au Tessin, les Conseils d'apprentissages pour les commerçants, l'extension des publications de l'association, etc.

L'assemblée annuelle de 1925 aura lieu à Saint-Gall.

La séance du comité de lundi avait été précédée dimanche d'une conférence des conseillers d'apprentissages venus de toutes les parties de la Suisse. Elle s'est occupée avant tout des questions touchant à l'apprentissage à domicile, des bourses à accorder aux apprentis, et de la pénurie d'apprentis dans certaines catégories de professions, etc.

JURA BERNOIS

BIENNE

Parti socialiste. — Nous rappelons l'assemblée générale du parti socialiste romand, qui aura lieu ce soir mercredi, à 20 heures, à la Maison du Peuple, salle 1, pour discuter la loi sur les impôts. Cette question est assez importante pour que chacun consente à sacrifier quelques heures à une étude consciencieuse de cet objet.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Pharmacie. — Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Santema Janke, domiciliée à Fontaines, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistante pharmacienne.

LA BÉROCHE. — Concours international de musique à Lucerne. — La fanfare La Lyre de La Béroche, à St-Aubin, obtient en sixième catégorie, la première couronne laurier argent, avec 40 points; maximum 50.

VAL-DE-TRAVERS

Pour la Fête des Gollières

Avis aux camarades qui désirent participer à la fête des Gollières le dimanche 28 juin, qu'un camion est à notre disposition moyennant 30 personnes inscrites à raison de 4 fr. 50 par personne, pour Les Gollières et Fleurier retour.

Prière de s'inscrire jusqu'au jeudi soir 25 juin, à la Maison du Peuple, à Fleurier.

Allons, camarades du Vallon, faites-vous inscrire au plus vite afin qu'un fort contingent représente le Val-de-Travers aux Gollières.

FLEURIER. — Regrettable départ. — C'est avec tristesse que nous apprenons le prochain départ de la localité de notre dévouée sœur Berthe. Depuis de longues années déjà, notre sœur visitante ne cessait de répandre le bien moral et le réconfort partout où son dévouement l'appelait. Dans beaucoup de pauvres familles, elle apportait en même temps le bien matériel nécessaire et utile. (Corr.)

NEUCHÂTEL

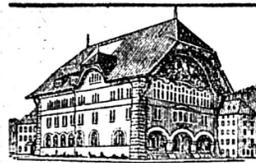
Coopérateurs, rendez-vous nombreux aux urnes le jeudi 25 juin 1925 et donnez à votre Conseil coopératif la composition qui correspond bien à l'ensemble de nos sociétaires. Suivant l'article 14 du Règlement, les sociétaires déposent ou font déposer leur vote. Les bulletins de vote (listes des candidats) sont à votre disposition dans chacun des magasins de votre collège. — Pour voter valablement, veuillez vous conformer aux dispositions précises imprimées sur le «bulletin de vote» et aux mesures de contrôle prises dans les magasins.

Coopérateurs, usez tous de votre droit de vote. Les camarades qui seraient embarrassés pour faire leur liste peuvent s'adresser à D. Liniger, Parcs 45-a.

Assemblée du parti socialiste. — Vendredi 26, à 20 h. Amenons-y du monde!

Concert public. — Programme du concert que donnera ce soir, mercredi, L'Union Tessinoise, au Jardin Anglais, direction de M. G. Sanfilippo:

1. Marche Ticino; 2. Cheval de Bataille, symphonie, Gemme; 3. La Joconde, résumé du IV^e acte, Ponchielli; 4. Chansonnettes Napolitaines, N. N.; 5. Le Chant des Sirènes, valse, Billi; 6. Rémémorances de l'Opéra Lombardi, Verdi; 7. Marche militaire, N. N.



Courrier
du
Locle

Vélo-Club Solidarité. — Les membres du Club sont convoqués en assemblée générale ce soir, mercredi, à 19 h. 30 précises. Ordre du jour important.

POUR LES GOLLIERES. — La fête des Gollières revêt cette année une importance qui ne doit pas échapper à nos lecteurs. Depuis quelque temps, l'esprit militaire renaît avec une intensité nouvelle dans notre pays; oubliant les vœux sacrés de l'assemblée de septembre 1924 à Genève, demandant aux nations de diminuer leurs dépenses militaires, on augmente de 3,8 millions notre budget militaire et l'on décide d'allouer 15 millions et demi pour acheter de nouveaux fusils-mitrailleurs.

Contre cet esprit chauvin, il nous faut vigoureusement protester.

Camarades du parti, du Cercle ouvrier, des sociétés ouvrières, jeunes gens et parents, vous viendrez tous aux Gollières cette année pour manifester votre désir de paix réelle, de désarmement et d'arbitrage. Il faut que la manifestation des Gollières prenne le caractère d'une solennelle déclaration en faveur du mouvement pacifiste. Pour cela, soyons nombreux et décidés.

Voilà dans notre prochain numéro les instructions pour les billets collectifs.

Commission permanente de propagande. — Les membres de la commission permanente de propagande sont convoqués pour ce soir, mercredi, à 20 heures, au Cercle Ouvrier. Présence de tous par devoir.

Conseil général. — Le Conseil général de Commune se réunira à l'Hôtel de ville, le vendredi 26 juin 1925, à 19 h. 45, avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de la commission chargée d'examiner les comptes et la gestion de 1924;
2. Renouvellement du Bureau du Conseil général;
3. Rapport de la commission sur l'octroi de subsides pour la construction de maisons d'habitation;
4. Demandes d'agrégation.

Conseillers généraux, communaux et militants, séance demain soir, jeudi, à 20 heures, au Cercle ouvrier. — Par devoir.

Altitude en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	14	Qq. nuages	Calme
543	Berne	12	Couvert	»
567	Coire	11	»	»
1543	Davos	5	»	»
632	Fribourg	11	Qq. nuages	»
394	Genève	14	Très beau	»
475	Glaris	10	Pluie	»
1109	Göschenen	8	»	»
566	Interlaken	11	Qq. nuages	»
995	La Chaux-de-Fds	8	»	»
430	Lausanne	16	»	»
208	Locarno	18	Très beau	»
276	Lugano	16	Qq. nuages	»
439	Lucerne	12	Pluie	»
398	Montreux	17	Qq. nuages	»
482	Neuchâtel	9	»	»
505	Ragatz	12	Couvert	»
673	Saint-Gall	13	Pluie	»
1856	Saint-Moritz	5	Qq. nuages	»
407	Schaffhouse	13	Couvert	V. d'ouest
537	Sierre	—	»	»
562	Thionne	12	Couvert	Calme
389	Vevey	15	Qq. nuages	»
1609	Zermatt	—	»	»
410	Zurich	13	Qq. nuages	Calme

LA CHAUX-DE-FONDS

Remerciements

à la population de La Chaux-de-Fonds

Le Comité de dames, organisateur des «Journées de l'Hôpital», se sent plaisir d'exprimer sa reconnaissance émue:

aux autorités diverses, pour leur bienveillance; à tous ses collaborateurs, petits et grands, pour leur précieux appui, spontané et désintéressé, aux sociétés locales, aux vendeurs et vendeuses, aux automobilistes, aux commerçants, aux Eclairés, aux donateurs de toute sorte, aux établissements publics qui ont organisé des soirées, à tous ceux dont l'énumération serait longue, qui ont participé, d'une manière quelconque, au brillant succès de cette manifestation d'entraide; à la population en général, qui a si bien compris le but poursuivi, et facilité sa pleine réalisation.

Grâce à toutes ces bonnes volontés réunies, les «Journées» ont produit le résultat net approximatif de fr. 16,000 environ. Ce chiffre, publié sous réserve des factures non encore rentrées, comme aussi des recettes non encore encaissées. On peut d'ores et déjà envisager que la somme indiquée sera plutôt dépassée.

Merci, merci, merci, chaleureusement, à tous... et rendez-vous, s'il vous plaît, à l'année prochaine!

Au nom du Comité de dames:

La secrétaire, La présidente,
Mme A. MATTHIAS. Mme Julien DUBOIS.

N. B. — En raison de l'énorme affluence, samedi après-midi, les lots de la grande et des petites tombolas n'ont pas tous pu être distribués. On peut les retirer à l'hôpital jusqu'au 30 juin.

La gentille petite poupée s'appelait «Monique». Deux personnes ont deviné juste. Le sort a désigné, comme heureuse gagnante, Mlle Marguerite Macquat, Doubs 9, qui peut prendre possession de son bien à l'hôpital.

Communiqués

Dans nos cinémas. — Encore ce soir et demain! Scala: L'énorme succès du jour, La Traite des Blanches ou Méfiez-vous, Jeunes Filles; plus fort que Les Maladies vénériennes; mieux que L'Hygiène du Mariage.

Moderne: Une grande et sensationnelle nouveauté: César Cheval sauvage. Une délicieuse comédie Pathé, Le Mariage de Rosine.

La neige... sur les pas. — Tout lecteur de ce journal qui a lu l'œuvre de Henry Bordeaux, «La neige sur les pas» est prié d'envoyer son adresse à Case postale 127 jusqu'au 25 juin. Récompense.

Chronique sportive

TOUR DE FRANCE

ARROMANCHES, 23. — Passent à 12 h. 28, 65 coureurs emmenés par Francis Péliissier, suivi de Bottecchia. Tous les as sont là et roulent à une allure rapide. A 12 h. 48 passent Protin et Pescher, puis à 12 h. 52 de Broussard.

Bellenger gagne la deuxième étape

CHERBOURG, 23. — Arrivées de la deuxième étape à Cherbourg:

1. Bellenger, en 15 h. 6'; 2. Benoit, 15 h. 6' 2"; 3. Frantz; 4. Verdyck; 5. Bottecchia; 6. Collet; 7. Gay; 8. Aymo.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale, ce soir, à 20 h. précises, au local.

— Chorale mixte ouvrière. — Répétition mercredi 24 juin à 20 heures précises, salle 5. Présence indispensable.

LE LOCLE. — Espérance ouvrière. — Ce soir, mercredi 24 juin, répétition générale. Tous les actifs sont instamment priés d'être présents à 19 h. 55 très précises. Appel.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

60

BEAU DANDY

par la baronne ORCZY

Traduction de Louis d'Arvers

(Suite)

... Je me porte garant de la sécurité de votre frère, Lady Patience, dit-il en se tournant avec un aimable sourire vers la jeune fille. Vous voulez bien me le confier, j'espère? Votre père et moi nous étions de vieux amis, vous savez. Dans ma jeunesse, j'ai eu le plaisir d'accepter, plusieurs fois, l'hospitalité de Stretton et le privilège de vous faire sauter sur mes genoux quand vous étiez encore un tout petit baby. Je ne me doutais pas alors que j'aurais l'honneur de vous servir dans mes dernières années.

Avec une courtoise galanterie, le vieux duc élevait jusqu'à ses lèvres les petits doigts glacés de Patience.

Mais celle-ci, incapable d'émettre un son, n'arrivait même pas à sourire pour le remercier de son gracieux accueil et il remarqua, avec étonnement, le profond désespoir qui régnait au fond de ses yeux.

— C'est heureux, ajouta-t-il, comme pour donner à la jeune fille le temps de se remettre, que le sort ait placé aujourd'hui ces lettres entre mes mains.

— Non, pas le sort, Votre Altesse, fit Patience,

qui perdit toute possession d'elle-même en présence de cette bonté affectueuse, presque paternelle, du duc, et se jeta à ses pieds.

— Ce n'est pas le sort, c'est le dévouement d'un brave cœur qui a sacrifié sa vie pour sauver mon frère et moi... Oh! sauvez-le, Votre Altesse... je vous en supplie, il est noble, brave, loyal et... vous êtes si puissant...

Personne n'eût pu entendre sans émotion le touchant appel de la jeune fille et le Duc était naturellement bon. Il la releva très gentiment.

— Non, ma belle Lady Patience, non, je vous en prie, la place d'une jolie femme n'est pas à genoux! Et avançant une chaise, il la fit asseoir et s'assit lui-même tout à côté.

— Là, dit-il, maintenant, je pense que vous savez comment se plaide une cause? Je suis obligé de vous demander pleine confiance. Voulez-vous avoir tout à fait foi en votre humble serviteur? Au surplus, nous devons à votre famille quelque compensation pour la douleur que nous vous avons apportée ces derniers mois.

Très bas d'abord, puis prenant graduellement confiance, Patience relata tous les événements des derniers jours, la trahison dont elle avait été victime et l'héroïque sacrifice de Bathurst, se dévouant à sa cause jusqu'à la mort.

Son Altesse écoutait attentivement sans l'interrompre, pendant qu'elle parlait d'abondance, revivait ces derniers courts instants encore si près d'elle.

Avant même qu'elle eût achevé son récit, il avait appelé pour qu'on amène les deux autres prisonniers.

Sir Humphrey et Jack Bathurst entrèrent presque aussitôt. Bathurst très pâle et visiblement malade, se soutenant à peine, mais gardant cet air de détachement et de rêve, qu'avait remar-

qué le duc, et qui prenait sa source dans le souvenir des douces minutes de suprême bonheur qu'il venait de vivre.

Son Altesse examina rapidement les deux prisonniers à leur entrée dans le salon, et n'eut pas besoin de demander pour lequel des deux Patience avait si ardemment plaidé.

Il s'adressa d'abord à Challoner.

— On m'a dit, Monsieur, que vous désiriez me parler au sujet de votre arrestation. Je ne puis blâmer mes soldats qui ont agi en vertu d'un mandat régulier et en toute loyauté, mais, évidemment, nous vous rendrons votre liberté; vos torts envers Sa Grâce de Gascoyne ne sont malheureusement pas de notre ressort. Mais cependant j'ai le droit de connaître pourquoi vous avez poursuivi le comte de Stretton et Monsieur ici présent avec une telle méchanceté et tant de haine?

— Je n'ai aucune haine pour Stretton, fit Challoner, soulevant ses larges épaules avec indifférence, mais, sans doute, Lady Patience a cherché à élever jusqu'à la sympathie de Votre Royale Altesse le plus notoire des coquins. Ce gentleman n'est autre que Beau Dandy, le plus fameux bandit, le plus consommé voleur qui ait jamais hanté la plaine de Brassing!

Le duc se tourna avec quelque surprise vers celui qu'on présentait comme étant l'homme dont les habitants du Comté avaient fait un véritable héros de légende. Mais il ne put se défendre d'une sympathie et d'une bienveillance spontanées. Il regardait la belle silhouette du jeune homme, ses larges épaules, sa taille bien prise et l'incontestable noblesse de cette tête fière et ni peine physique, ni souffrance morale, ni adversité ne semblaient devoir courber jamais.

Il vit la franchise et la loyauté du regard et fut conquis.

— Par Dieu, Monsieur! je n'aurais jamais cru qu'un... gentilhomme de la route, put être aussi chevaleresque! Et je suis heureux de vous féliciter du concours que vous avez donné à mes jeunes amis.

— Votre Altesse, commença Sir Humphrey.

— Silence, Monsieur! Bathurst, demi-rêveur encore, écoutait ce qui se disait autour de lui, mais avait peine à entendre, car il regardait Patience et pensait seulement à elle.

Le duc vint tout près de lui avec un bon sourire, car le regard d'amour de Bathurst, fixé en ce moment sur Patience, illuminait son visage et en faisait vraiment le plus joli garçon du monde.

— Votre nom, Monsieur?

— Jack Bathurst, Votre Altesse, fit Jack faisant effort pour s'arracher à ses pensées, autrefois capitaine des Dragons Blancs.

— Bathurst?... Bathurst?... répéta le duc, qui réfléchit un instant. Ah! oui! ajouta-t-il, après une légère hésitation, Bathurst qui fut condamné et cassé pour avoir frappé son supérieur après une querelle de jeu?

— Lui-même, Votre Altesse.

(A suivre).



Grande Salle du Cercle Ouvrier

MAISON DU PEUPLE

Concert Classique

du mercredi 24 juin 1925, à 21 heures 7188

- | | |
|---|---------------|
| 1. Frühlings-Erwachsen..... | E. BACH |
| 2. 5 ^{me} Symphonie (adagio, adagio ma non troppo, Minuetto presto assai)..... | HAYDN |
| 3. a) Réverie..... | MAGRINI |
| b) Minuetto..... | BECHER |
| (Solo de cello, M. Polo.) | |
| ENTR'ACTE | |
| 4. Trio sur l'Opéra, Vercingétorix..... | S. FRONDAIN |
| 5. Plaisir d'amour, célèbre romance..... | L.-B. MARTINI |
| 6. Vaise des fleurs..... | TSCHAIKOWSKY |
| 7. a) Der Brautraub..... | GRIEG |
| b) Arabischer (Tanz)..... | |

PARC DES SPORTS (CHARRIÈRE)

VENDREDI soir, à 7 h.

La prestigieuse équipe

(14 fois champion de Hongrie)

M. T. K.

contre

Chaux-de-Fonds - Etoile

(équipe combinée)

La location est ouverte au magasin de cigares Edwin Muller. Les pelouses messieurs et les places de tribunes, prises à l'avance, bénéficient d'une réduction de 50 centimes. Les sociétaires paient moitié prix aux pelouses. 7192

Neuchâtel et environs **Société Coopérative de Consommation** Neuchâtel et environs 6694

Elections au Conseil Coopératif

Jeu di 25 juin 1925

(Le scrutin est ouvert de 7 1/2 h. à 12 1/4 h. et de 13 1/2 h. à 19 h.)

Les **BULLETINS DE VOTE** (listes des candidats) sont déposés dans tous les magasins, à la disposition de tous les sociétaires.

Coopératrices, Coopérateurs,

Réclamons dans notre magasin, le bulletin de vote de notre collège, donnons nos suffrages aux candidats de notre choix, puis, le jeudi 25 juin, déposons notre vote ou faisons-le déposer en présentant notre „Carte de sociétaire“. 7182

Ne nous abstenons pas! Votons tous!

Aux Occasions
Dr-Schwab 4 ST-IMIER Dr-Schwab 4
A. MATTHEY, représentant

CHAUSSURES pour Dames, Richelieu en chevreau et verni

Fr. 10.90, 11.50, 13.50, 14.50, 15.-

A profiter tout de suite 7196

Confiserie Pâtisserie GENEVOISE

Rue du Puits 1

J'ai le plaisir de porter à la connaissance du public en général que j'ai repris le commerce de M. Eugène Ehrhardt, et que par un travail prompt et soigné, ainsi que des marchandises de première qualité, je saurai toujours mériter la confiance que je sollicite. 7187

Téléphone 6.72 A. Wynistorf, confiseur.

Pensionnaires

Le Restaurant de la Maison du Peuple a réorganisé et complété son service de restauration; ses locaux neufs et spacieux, son service soigné, doivent engager les personnes susceptibles de prendre leurs repas dehors, à faire un essai à la **Maison du Peuple**

Chef de cuisine 7203

Service à la carte à fr. 1.80
Dîner excellent à fr. 2.30

Achetez tous l'Horloge de poche de LA SENTINELLE

Une Grande Manifestation pour la Paix

La Journée Cantonale Socialiste a lieu dimanche 28 juin, aux GOLLIERES dans le pâturage, à deux minutes des Hauts-Geneveys

Trains spéciaux à prix réduits

Kermesse - Pont de danse - Jeux divers

Buvette et buffet bien assortis, prix modiques

Discours officiels par **PIERRE CÉRÉSOLE**, le vaillant champion de l'action contre la guerre, et **PAUL GRABER**, conseiller national 7185

Invitation cordiale aux familles désirant passer un beau dimanche en plein air

Citoyens, partisans de l'action contre le militarisme qui écrase le pays d'impôts et de dettes, votre place est aux Gollières, dimanche 28 juin. Venez-y avec vos amis et vos familles.

Comité Cantonal du Parti Socialiste.

AU PRINTEMPS



Tabliers

3 séries remarquables

Tablier HOLLANDAIS pour dame, reps bayadère, haute nouveauté, 3.75

Tablier REFORME, p^r dame, satinette fantaisie dessins nouveaux ou cotonne rayée, 4.90

Tablier REFORME, pour dames satinettes riches, dessins variés, 5.50

Acheter „AU PRINTEMPS“ c'est économiser



7136 Nos conserves sont bon marché

Epiceries GUYOT

Le Locle

Enchères publiques

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz, à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 26 juin 1925, dès 14 heures, les mobiliers et marchandises dont détail suit:

- 1 marmotte, 1 table rec. drap vert, 1 pupitre Américain, 1 table machine à écrire, 1 machine à écrire „Yost“, 1 lampe de pupitre, 1 pendule, patères, 1 tapis d'escalier avec tringles, stores, brise-bise, porte-parapluies, verrerie, pots à crème, litres, 1/2 litres, cuillers, fourchettes, couteaux, toile cirée, etc., etc. 1 machine à écrire „Continental“, 1 table de machine à écrire, 1 machine à faire les boutons, 1 machine à faire les jours, 1 petit moteur au pied, 1 lot chapeaux de dames, velours, panne, pieds pour chapeaux, 1 bague or 18 k., etc.

Vente au comptant conformément à la L. P. Office des Poursuites et Faillites de La Chaux-de-Fonds 7190

Espadrilles brunes, grises et blanches, Nos 35-41 1.75

Nouvelle — KURTH & C^{ie} Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds 7191

„EN FAMILLE“

Nouvelle Lecture-assurance illustrée éditée par l'Imprimerie Coopérative à Lausanne

ABONNEMENT: fr. 5.20 par trimestre ou payable par numéro au porteur. Parait provisoirement tous les 15 jours; dès qu'un minimum d'abonnés sera atteint, paraîtra toutes les semaines aux mêmes conditions.

Le 30% du bénéfice de cette entreprise sera consacré à l'entretien de lits gratuits, dans sanatoria pour tuberculeux. 2 personnes assurées contre les accidents pour fr. 3,500 chacune et fr. 5,000, en cas d'invalidité totale; indemnité journalière fr. 2.- par jour; par la Compagnie d'assurances „La Baloise“.

Bulletin de souscription

à retourner à Jeannin Charles, Numa-Droz 106, Agent „En Famille“, Chaux-de-Fonds (port 5 cts, sous enveloppe non fermée)

Je désire m'abonner au journal „En Famille“:

Nom..... Prénom.....

Localité..... Rue.....

Prière de faire passer l'agent pour les formalités d'abonnement.

Mise à ban

La Commune du Locle met à ban ses propriétés de Montpreux, de la Combe-Girard, du Communal, du Communet, de la Pluie, Montpugin, de la Joux Pélisset, les prés du Nouveau Collège, de l'Argillat, de la Côte des Envers, des Pélons, des Abattes, des Jeannerets, des Marais des Jeannerets, des Billoches, du Col-des-Roches, de la Rangonnière, de la Grecque, de la Combe-Bichon, des Petits-Monts, ainsi que la place de jeu de Beau-Site qui ne peut être utilisée que pour les enfants des classes, et le préau de la Halle de gymnastique.

En conséquence, défense est faite

- 1. de circuler dans les prés et dans les plantations, d'établir des sentiers autres que ceux qui sont dus, de faire des dépôts ou d'étendre du linge sur les dits fonds et, en un mot, d'y causer des dommages.
 - 2. de couper, d'arracher ou d'enlever des plantes, troncs, souches, branches, racines, terre, sable, gravier, gazon, ainsi que de mutiler ou d'écorcer les arbres;
 - 3. de faire du feu dans l'intérieur ou aux abords de la forêt ou des plantations.
- Une surveillance active sera exercée et les contrevenants seront poursuivis.
- Les parents seront rendus responsables des actes de leurs enfants. 7195

Le Locle, le 19 juin 1925. Conseil communal.

MISE A BAN AUTORISÉE
Le Locle, le 20 juin 1925.
Le Juge de Paix:
Jules-F. JACOT, not., assesseur

La Commune du Locle offre à vendre la récolte des herbes des prés au nord et à l'est du Nouveau Collège, d'une surface de 5,100 m².

Pour conditions et offres, s'adresser au bureau des Travaux publics, Hôtel-de-Ville. 7194

Le Locle, le 23 juin 1925. Direction des Travaux publics.

Bière de la Comète S. A. Charles LEPPERT 3188

Limonades - Syphons - Arkina

LE LOCLE - Tél. 2.12

Fantare „La Sociale“

LE LOCLE

Nous avons nos fidèles membres passifs que la perception de l'année 1925-26 sera faite ces prochains jours sur présentation de la carte de saison.

Nous remercions d'avance nos chers membres.

7112 Le Comité.

LE BERCEAU D'OR

vous offre 6518

grand choix en

Vannerie - Brosserie

Boissellerie - Seilles en bois et galvanisées

BAS PRIX

Oscar GROH

Ronde 11

Cadrans métal

On demande un bon monteur de plaques connaissant le butler et si possible le grenage; un bon émailleur-polisseur de cadrans métal. Inutile de faire des offres sans preuves de capacités. — Offres par écrit sous chiffre H. L. 7127, au bureau de La Sentinelle.

Attention

Je n'achète que jeudi 25 juin, de 11 1/2 à 19 h., à La Chaux-de-Fonds, à l'Hôtel de France, 1^{er} étage, chambre 16, à prix très favorables. 7186

Dentiers

(vieux ou cassés), ainsi qu'or, argent et des bijoux. JH105B

L. SAN, agent d'une maison autorisée.

Réparations de P21796C

Machines à coudre

G. HURNI, mécanicien-spécialiste, 5, rue, Numa-Droz. 6424

Florence et Aimé Carnet expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de deuil cruel. 7204

Immense choix de

Costumes tailleur

en tous genres

Costumes tailleur, tissus fantaisie, unis et fr. 49.-

Costumes tailleur, belle qualité de gabardine, fr. 59.-

Costumes 3 pièces fr. 59.-

Costumes faits par tailleur, très chic, fr. 19.-

Costumes Whippcord, doublés soie, fr. 110.-

Manteaux haute nouveauté, en fulgurante, ottoman, etc.

Redingotes tissus anglais

MADAME 6230

Marguerite WEILL

La Chaux-de-Fonds

Rue Léopold-Robert 26

2^{me} étage - Téléph. 11.75

Gain accessoire

Beau gain accessoire est offert à dame ou monsieur actif qui remettrait à revendeurs nos spécialités en fromages tendres.

Adresser offres sous chiffre E. 3462 Lz. à Publicitas, Lucerne. 7205

Sacs de dames

dernières nouveautés

Au 7193

Panier Fleuri

A vendre vélo 3 vitesses à l'état de neuf. — S'adresser Numa-Droz 43, 1^{er} étage. 7142

A vendre un lit complet bois dur, crin animal, une machine à coudre à pied, un potager à gaz à 3 trous avec grille. — S'adresser rue Jardinière 112, au 4^{me} étage. 7120

On demande à acheter un pouce se-pousse en bon état. — S'adresser rue des Crèretes 27 (Succès). 7149

Plantons de choux, choux-raves, choux-fleurs, sont à vendre. — S'adresser Chemin des Postiers 16 (Succès) 7032

Baraque en parfait état, ayant été très peu utilisée par société, située sur l'ancien terrain de jeu du Floria-Sports, „Aux Tilleuls“ (Montbrillant), est à vendre. Convientrait aussi pour lapins ou poules. — Faire offres Case postale 10551. 7092

Canaris chanteurs. Faute de place, à vendre beaux canaris à fr. 10.- pièce. — S'adresser rue du Parc 74, 2^{me} à droite. 7054

Jolie poussette sur courroies, peu usagée, est à vendre, bas prix. — S'adresser Numa-Droz 175, au 2^{me} étage à gauche. 7049

Vieux plomb propre est acheté de place, à vendre par Haefeli et C^{ie}, Photogreveurs-Galvanoplastes, rue Léopold-Robert 14. 7183

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 23 juin 1925

Naissances. — Vuille-dit-Bille, Madeleine-Hermanne, fille de Charles-Arnold, cafetier, et de Elisa-Marie, née Beuret, Neuchâtoise et Bernoise. — Jacot, Léon-Paul, fils de Tell-Fernand, agriculteur, et de Jenny-Henriette, née Rütli, Neuchâtoise et Bernoise.

Promesses de mariage. — Sunier, Fernand-Edmond, ouvrier de fabrique, et Schwenter, Nelly-Antonie, femme de chambre, tous deux Bernois.

Inhumations

Mercrèdi 24 juin, à 13 1/2 h. Mme Catin-Boichat, Victorine, 57 ans et 3 1/2 mois; Côte 12; avec suite.

Les faits du jour

Chambre française

Le débat marocain

(Suite et fin)

Le groupe socialiste a décidé au cours de sa réunion de demander au président du Conseil des explications complémentaires sur un certain nombre de points de son exposé et en particulier sur les conditions dans lesquelles le gouvernement serait disposé à engager des pourparlers de paix avec les Riffains.

M. Léon Blum interviendra probablement au nom des socialistes à ce sujet. Le groupe demandera une nouvelle suspension de séance pour tenir une autre réunion et envisager alors l'élaboration d'un ordre du jour. Si les nouvelles déclarations du gouvernement lui donnent satisfaction, il en serait fait état dans cet ordre du jour.

La séance de nuit

PARIS, 24. — Havas. — La séance de la Chambre est reprise à 21 h. 45, devant une quarantaine de députés. M. Berton, communiste, développe son interpellation sur le refus du gouvernement de reconnaître l'indépendance des Riffains.

ALARME !

PARIS, 24. — Havas. — A la suite de la suspension de la séance de la Chambre, il s'est produit un incident inattendu. Le secrétaire général étant absent, son remplaçant se trompa et mit en mouvement la sonnerie d'alarme, au lieu d'actionner le signal d'évacuation du public. Aussitôt alertés, les huissiers et gardiens firent évacuer galeries et tribunes et fermèrent immédiatement toutes les issues, interdisant ainsi toute entrée ou sortie. Les gardes municipaux alertés eux aussi, se tenaient prêts à intervenir, craignant un attentat. La situation demeura quelques minutes grosse d'inquiétude. Heureusement que le fonctionnaire distrahit n'avait pas appuyé sur un troisième bouton qui lui est réservé en cas d'incendie. Une trombe d'eau d'environ 10,000 litres aurait aussitôt singulièrement rafraîchi la combativité des députés.

L'ordre du jour de confiance

PARIS, 24. — Havas. — La Chambre a adopté par 510 voix contre 30 un ordre du jour réprochant les excitations périlleuses contre la vie des soldats, en même temps que contre l'œuvre civilisatrice et la volonté de paix de la France, prenant acte des engagements du gouvernement de concilier le respect des traités internationaux avec le libre développement des populations riffaines.

Une trentaine de socialistes se sont abstenus.

Séance de nuit

PARIS, 24. — Havas. — Au cours de la séance de nuit, le socialiste Renaudel réclame que l'on substitue au Maroc l'administration civile à l'occupation militaire. Il reproche aux communistes d'exciter Abd-El-Krim à repousser la paix française et affirme que la civilisation coloniale, malgré des critiques justifiées, représente la liberté et l'idéalisme français. Il réclame une politique rendant la propagande communiste vaine et invite le gouvernement à préciser la portée exacte de l'accord franco-espagnol.

M. Painlevé répond que les négociations espagnoles visent à la conclusion d'une paix réelle, tenant compte des trois éléments français, espagnol et marocain, lesquels doivent collaborer. La souveraineté du Sultan s'étend sur tout le Maroc, quoique nominale seulement sur la zone espagnole. Les négociations franco-espagnoles s'efforcent de concilier le droit et le fait.

M. Briand, interrompant, confirme que ses instructions sont conformes aux déclarations de M. Painlevé. L'ingéniosité et la bonne volonté des diplomates tendent à assurer la paix et à trouver les solutions nécessaires.

M. Painlevé précise que la paix française assurera à la population laborieuse du Rif les moyens de se ravitailler tout en protégeant Fez contre les agressions. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

Le communiste Cachin relève que la déclaration de M. Painlevé est plus nette que les déclarations antérieures, et engage le gouvernement à conclure immédiatement un armistice.

Commentaires de la presse parisienne

M. Painlevé applaudi par les socialistes

PARIS, 24. — Havas. — Commentaires de quelques journaux sur le discours prononcé hier à la Chambre française par M. Painlevé, président du Conseil (texte en première page, réd.) :

L'« Oeuvre » : « Ce sont les socialistes qui, après la dernière intervention de M. Painlevé, ont donné le signal des applaudissements. M. Painlevé a porté contre les communistes des accusations graves. Il leur a reproché d'être à l'origine des événements qui se déroulent au Maroc et de les aggraver par leur néfaste propagande. La réponse de M. Doriot a été la meilleure confirmation du discours du chef du gouvernement. Les plus exigeants sont convaincus de la tendance pacifique suivie au Maroc par le président du Conseil. La majorité républicaine et socialiste lui fait pleinement confiance. » Le « Figaro » voudrait « que l'on ne continue pas à faire à chaque séance une sorte de séance contradictoire entre le gouvernement, les socialistes et les communistes. La France défend au Maroc la cause de la civilisation occidentale qui est attaquée (?). Parmi les socialistes eux-mêmes se trouvent d'assez bons patriotes pour combattre ce qu'entend Abd-El-Krim. Il n'a jamais supposé que les communistes seuls feraient reculer la France, mais il a espéré que le chantage des communistes serait assez fort pour diminuer les soutiens du gouvernement et démoraliser ces derniers. Devant un tel calcul, les considérations supérieures à celles de partis sont la loi aux consciences sincères. » L'« Humanité » : « Le président du Conseil a donc apporté hier à la tribune le fameux dossier

INFORMATIONS

La Chambre française fait confiance au cabinet Painlevé sur la politique marocaine

qui devait écraser le communisme et justifier les perquisitions que le gouvernement multiplie contre notre parti. Nous avions prévu le vide des accusations. Nous n'avions pas soupçonné à quel point l'accusateur nous donnerait raison. »

Le « Matin » : « M. Painlevé a dénoncé avec force l'abominable propagande communiste. Son discours a reçu de l'immense majorité de la Chambre un accueil particulièrement chaleureux et dans la majorité qui a donné son approbation à la politique marocaine du Cabinet Painlevé figure la plus grande partie du groupe socialiste. »

La crise chinoise

La situation empire

On chante la « Marseillaise » dans les rues de Pékin

MOSCOU, 23. — Les journaux soviétiques sont remplis d'articles décrivant d'une manière enthousiaste les démonstrations de Pékin. D'après eux, les étudiants auraient chanté pour la première fois la « Marseillaise » dans les rues de Pékin. Les manifestants porteraient des placards sur lesquels figurent des Anglais tuant des Chinois. Les manifestants poussent le cri de « A bas les brigands britanniques et japonais ». Les étrangers n'oseraient se montrer dans les rues. Le correspondant de l'agence « Rosta » aurait par contre été ovationné quand les manifestants ont appris qu'il s'agissait d'un ressortissant russe.

CANTON, 24. — Havas. — Mardi après-midi, une foule de plusieurs milliers de personnes comprenant des étudiants, des ouvriers et des soldats chinois a défilé en cortège le long du Quai-Promenade. Lorsque le cortège est arrivé en face de l'hôtel Victoria, dans la concession anglaise, des coups de feu ont été tirés. Des fusiliers marins anglais et français ont riposté à la mitrailleuse. La fusillade a duré 20 minutes. Des soldats chinois postés à l'ouest du Quai-Promenade ont tiré sur la concession. Un négociant français a été tué. Un commissaire des douanes anglaises, un fusilier marin et deux civils ont été blessés. On est unanime à déclarer que les premiers coups de feu ont été tirés par des Chinois se trouvant parmi la foule des manifestants qui défilait le long du Quai-Promenade.

LONDRES, 24. — Havas. — Les derniers télégrammes britanniques reçus de Chine pendant la nuit indiquent que la situation empire à Shanghai. La Chambre de commerce est intimidée de telle façon qu'elle est forcée d'ajourner au 27 juin l'ouverture des banques et des magasins. On ne sait rien des prétendues discussions entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement à la Chine. En fait, il n'y en aurait eu aucune.

SHANGHAI, 24. — Havas. — Avant son départ, Chang-Tso-Lin a déclaré la loi martiale dans les faubourgs chinois. Les réunions de propagande sont interdites, la censure postale est établie et les navires seront inspectés à l'arrivée et au départ.

LONDRES, 24. — On mande de Pékin à l'agence Reuter :

Les puissances ont répondu mardi après-midi à la note du gouvernement chinois du 20 juin. La réponse dit que les représentants des puissances regrettent que le gouvernement chinois donne délibérément une version des incidents tout à fait opposée à celle qui lui a été envoyée, version qui a été établie après avoir soigneusement vérifié les faits. Les représentants déplorent une telle attitude qui, disent-ils, n'est pas faite pour faciliter un règlement amical. Ils ne peuvent admettre l'accusation sans fondement du gouvernement chinois, concernant le retard apporté au règlement et soutiennent qu'ils ont agi avec toute la diligence possible. Ils déclinent toute responsabilité pour le retard apporté.

SHANGHAI, 24. — Havas. — Suivant un télégramme privé émanant d'Outcheou et dont la teneur n'a pas été confirmée, un commissaire des douanes japonais aurait été tué et deux autres blessés à Ming-Po. Le mouvement xénophobe s'étend. Les émeutiers ont endommagé et pillé complètement le mess des douaniers hier soir. A Ching-Kiang, la foule a lapidé le consul japonais. Celui-ci a demandé que des excuses soient faites. Il déclare que dans le cas contraire, il fera prendre des mesures.

CONFÉDÉRATION

Délégation suisse à la S. D. N.

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a désigné définitivement sa délégation pour la sixième session l'Assemblée de la Société des Nations. Ont été nommés délégués : MM. Motta, conseiller fédéral ; Henri Bolli, conseiller aux Etats, et M. E. Gaudard, conseiller national. Le professeur Burckhardt a été nommé membre suppléant de la délégation. M. E. Ruegger, secrétaire de légation de première classe, a été nommé expert et secrétaire de la délégation, ainsi que M. Secrétan, secrétaire au Département politique fédéral.

(Resp.) Le Conseil fédéral tiendra une séance extraordinaire aujourd'hui, mercredi, dans laquelle il entendra un rapport très détaillé présenté par M. Motta sur les objets à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de la Société des Nations et après discussion de ce rapport.

Le Conseil fédéral fixera les instructions à la délégation suisse. Le Conseil fédéral a tenu à être au complet pour fixer ces instructions, c'est la raison pour laquelle il a estimé devoir se réunir en séance extraordinaire.

ACCIDENTS ET INCENDIES

A Bâle, mardi, pour une cause non encore établie, deux chalands lourdement chargés sont venus heurter le pont des bateaux à Huningue, qui, par suite de la violence du choc, fut enfoncé sur une longueur de quelques mètres. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes. Une locomotive des C. F. F. a ramené les chalands qui sont assez fortement endommagés, dans le port de Petit-Huningue.

— A Ettingen, à la suite, croit-on, du non-fonctionnement des freins, un camion automobile lourdement chargé, qui descendait une rue très en pente, est venu s'écraser contre une maison qui subit de graves dommages. En même temps, le camion passa sur le corps de la petite Stœcklin qui, grièvement blessée, succomba peu après à l'hôpital. Le chauffeur a été aussi blessé sérieusement.

— A Kirchberg (Toggenburg), mardi soir, vers 10 heures, un incendie, causé sans doute par l'inflammation spontanée du foin, a éclaté à Schalkhausen, dans la grange de l'agriculteur Sennhauser et se propagea rapidement à la maison habitée par deux familles qui fut entièrement détruite en moins d'une heure. Le bétail a été sauvé, mais tout le mobilier est resté dans les flammes.

— Un incendie a détruit mardi à Cheseaux près de Lausanne, avec tout le contenu, un bâtiment comprenant ferme et deux appartements. Le jeune domestique du fermier a avoué avoir jeté sur un tas de paille qui s'est aussitôt enflammé l'allumette avec laquelle il avait allumé son falot.

Accident d'auto

BERNE, 24. — Resp. — Hier, vers 18 heures, un accident d'automobile s'est produit dans la forêt de Bremgarten (près de Berne). Une voiture Citroën, du garage Von Ernst, où avaient pris place un jeune homme qui apprenait à conduire en compagnie d'un chauffeur diplômé, vint donner à toute vitesse contre un sapin, l'apprenti chauffeur s'étant trompé : au lieu de presser sur le frein, il pressa sur l'accélérateur à fond.

Les deux occupants furent grièvement blessés. L'apprenti a de très graves contusions à la tête dues aux débris de verre ; il a été transporté d'urgence à l'Hôpital de l'île.

Disparition mystérieuse

Le cadavre retiré le 18 juin du lac de Brienz à Bönigen a été reconnu aujourd'hui comme étant celui de l'ouvrier Friedrich Amacher, 44 ans, de Wilderswil. La mort paraît d'autant plus mystérieuse que l'on ne possède aucune trace de sa femme.

COLLISION A SINGEN

Mardi après-midi, une collision s'est produite à la gare de Singen, ainsi que l'annonce la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Un train entrant en gare prit en écharpe une rame en manœuvre. Plus de dix wagons ont été télescopés et fortement endommagés. L'un des wagons de marchandises transportait un réservoir à gaz qui prit feu. La locomotive de manœuvre a été complètement détruite. La locomotive du train de marchandises entrant en gare a subi de graves dommages. Les communications entre Immendingen et Schaffhouse sont suspendues. Un service de transbordement a été organisé. Le service normal reprendra après 12 ou 14 heures de suspension. On attribue l'accident à l'insuffisance des installations de la gare de Singen.

La navigation sur le Doubs

Resp. — En vertu des prescriptions de l'ordonnance fédérale du 19 décembre 1910 et en application des dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat neuchâtelois du 3 août 1917, concernant la police de la navigation sur le Doubs, il sera procédé mardi 30 juin par les autorités compétentes à la visite de toutes les embarcations naviguant sur le Doubs. Cette visite aura lieu tout d'abord aux Brenets, puis au Saut-du-Doubs, à la Maison-Monsieur, à la Rasse et à Biaufond.

Le silicatage des routes

On nous écrit :

Quatre grandes automobiles, occupées par une vingtaine de personnes, fonctionnaires et ingénieurs des villes et du canton de Berne, se rendaient récemment en France pour étudier sur place le silicatage des routes. Ce nouveau moyen consiste dans l'emploi de calcaire très tendre et de silicate, le tout aplani avec le rouleau compresseur.

Ce nouveau procédé a été découvert par un ingénieur des ponts et chaussées du département du Doubs. Il a donné d'excellents résultats. Nous avons pu nous en rendre compte ces jours passés à Audincourt. La route aménagée par ce système, voilà une année, est intacte et ne dégage pas de poussière.

Espérons voir appliquer ce système chez nous, car c'est un vrai supplice que de se trouver sur le passage des nombreux véhicules à moteur, à tel point que, me trouvant sur la route, pris dans un nuage de poussière, un faneur me cria : « Hé, Monsieur, n'est-ce pas qu'on en prend plus avec la bouche qu'avec une pelle ! »

Il est évident qu'avec de la patience, on arrivera à chef. La bonne volonté de l'administration ne peut être mise en doute. De chaque côté des routes, le matériel nécessaire est accumulé voilà des semaines, voire des mois, dans certains endroits.

Seulement voilà, il faut donner aux commissions le temps de se prononcer et... de se prononcer.

Au Grand Conseil neuchâtelois

(De notre envoyé spécial)

Séance de ce matin, à 8 h. et demie

Le pensionnement des chômeurs âgés

Par 42 voix sans opposition, la motion Pierre Aragno déposée hier obtint la discussion immédiate. Aragno rappelle que l'arrêté actuel arrive à échéance fin juillet. En attendant l'assurance-veillesse fédérale, Aragno propose que l'on prolonge d'une manière indéfinie l'arrêté actuel en vigueur qui vient en aide à 120 chômeurs à La Chaux-de-Fonds, 30 à Neuchâtel, 31 au Locle, 1 à Fleurier, etc., cela fait une dépense totale de 8555 francs par mois pour aider à pensionner des chômeurs âgés de plus de 55 ans. La part de l'Etat est de 3450 francs. La dépense annuelle pour le canton s'élève entre 60 et 70,000 francs par année. Il ne serait pas normal de renvoyer ces 200 vieillards à l'assistance ordinaire. Il a le ferme espoir que le Conseil fédéral activera la loi pour le pensionnement des vieux et des invalides. Il fait appel à la générosité du Grand Conseil et du Conseil d'Etat pour continuer les mesures prises en attendant l'assurance fédérale.

M. Renaud, conseiller d'Etat, répond et s'étonne que la motion ait été déposée si tard, le Conseil d'Etat n'a pas pu la discuter. Au terme du règlement, il pourrait demander de sursoir à sa réponse jusqu'à la prochaine séance. M. Renaud fait l'historique de la législation en cours, il ajoute qu'il est possible que la loi fédérale ne soit pas soumise au peuple avant 2 ou 3 ans ou même davantage, il y aurait d'autre part une certaine injustice à prolonger les mesures extravagantes prises en faveur des chômeurs âgés dans 8 localités ; il demande en son nom personnel que le Grand Conseil repousse la motion Aragno, il reconnaît cependant qu'elle est inspirée de bons sentiments et que la participation financière est modeste, mais il estime que le jour est arrivé où il faut en finir avec les mesures d'aide aux chômeurs âgés ; elles devraient être supprimées le 31 juillet prochain et il faudra se résoudre à cette date à renvoyer à l'assistance ordinaire.

Aragno explique pour quelles raisons il n'a pas pu déposer sa motion plus vite, ce fait est dû à un accident.

Aragno établit la différence entre l'assistance ordinaire qu'il qualifie d'oreiller de paresse et l'assistance-chômage, la preuve c'est que M. Renaud lui-même a élaboré un projet d'assistance-chômage.

M. Renaud : En tout état de cause, un projet de loi doit être soumis au Grand Conseil ; il regrette les paroles d'Aragno relatives à l'assistance ordinaire. Il insiste pour le rejet de la motion.

M. Guinand, radical, estime qu'il faut soulager des situations difficiles, c'est pourquoi il propose de prolonger l'assistance-chômage jusqu'à la fin décembre.

Aragno reprend la parole. M. Renaud nous a reproché de ne pas avoir avancé de chiffres. Oh ! après 4 mois d'étude, M. Renaud lui-même avoue ne pas les avoir.

M. Renaud interrompt : Je les ai !

Aragno : Alors, pourquoi dites-vous que vous ne les avez pas. Aragno ajoute encore que la classe ouvrière est prête de son côté à faire un sacrifice ; Quoique parti de l'opposition, le parti socialiste a parlé de la couverture financière, les ouvriers aussi sont prêts à faire leur part.

M. Renaud réplique encore à M. Guinand et à Aragno. Il se défend d'être un ironiste et déclare que le département des finances a contesté les statistiques de la Croix-Rouge. Le débat devient houleux. On sent de l'énervement dans la salle.

M. Tell Perrin, radical, parle en faveur de la législation sociale qu'on a beaucoup de peine à introduire ; il faut la faire avancer en profitant de toutes les occasions, il faut forcer la main aux autorités et au public, c'est pourquoi il signe la motion en la précisant.

Jean Wenger demande le vote. La continuation de la discussion est votée par 40 voix contre 36.

Aragno se rallie à l'amendement de M. Tell Perrin.

M. Rognon, du P. P. N., parle contre la motion. C'est pour faire, dit-il, une pression sur les chefs d'entreprises.

Aragno lui réplique qu'il ne parle pas au nom du P. P. N., mais au nom du parti qu'il représente au sein du P. P. N.

M. Bonhôte, conservateur, confirme les dires de M. Rognon.

M. Renaud combat, au nom du Conseil d'Etat les amendements Tell Perrin et Guinand, comme la motion elle-même.

M. Guinand se rallie à la proposition Perrin.

M. Renaud parle encore « de motion dangereuse » et fait toutes réserves sur la politique inaugurée.

André Borel (socialiste) demande le vote nominal.

La motion Aragno est repoussée par 49 non contre 42 oui et 3 abstentions.

Ont voté oui : Le groupe socialiste et chez les bourgeois MM. Tell Perrin, Henri Favre, Charles Guinand, Guinchard, Charles Perrin, M^c Rais.

La séance continue.

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administrateur.

Grand Conseil neuchâtelois

SESSION EXTRAORDINAIRE

Séance du mardi 23 juin, à 14 h. 30

La séance commence par un intermède : Trois assermentations. MM. Gicot, Mathy-Tissot et Fritz Eymann. Une interpellation de M. Albert Maire, concernant la suppression des taxes et surtaxes de montagne dans notre canton est déposée sur le bureau.

Zurcher, des Brenets, se fait l'interprète d'une grande partie de la population montagnarde, afin que l'on agisse avec une grande bienveillance envers le père Flaig, qui a demandé sa grâce. Une proposition de M. Perrin, radical, demande une suspension de séance jusqu'à 3 heures, afin d'examiner les nominations judiciaires. — Déjà ! s'écrie-t-on. Paul Staehli réclame le renvoi de la question au lendemain matin. Arthur Vuille interpelle la majorité : « A 4 heures, vous irez encore prendre les quatre heures ! » (Hilarité.) La suspension de séance est votée par 50 voix contre 36. A la rentrée (3 h. 25 !!!), Paul Staehli demande s'il y aurait indiscretion à savoir... ce que ces messieurs ont décidé. Mais ces messieurs ne soufflent mot !

NOMINATIONS JUDICIAIRES

Le chiffre accompagnant chaque nom indique le nombre de voix obtenues :

Tribunal cantonal. — Charles Gabus, par 73 ; Charles Meckenstock, 59 ; Auguste Béguelin, 67 ; Robert Courvoisier, 73 ; Claude DuPasquier, 74.

Président du Tribunal cantonal. — Robert Courvoisier, 68.

Président de la Cour d'assises. — Charles Gabus, 77.

Présidents des tribunaux de districts. — Neuchâtel : 1. Edmond Berthoud, 67 ; 2. Alcide Droz, 72. Boudry : René Lanza, 54. Marc Schlaeppli, proposé par les socialistes, obtient 39 voix. Val-de-Travers : Max Henry, 85. Val-de-Ruz : Ali Gaberel, 44. Le Locle : F.-A. Brandt, 87. La Chaux-de-Fonds : 1. Adrien Etter, 76 ; 2. Georges Dubois, 83.

Suppléants : Neuchâtel : Jean Roulet, 66. Boudry : Jacques Petitpierre, 57. Val-de-Travers : Georges Vaucher, 68. Val-de-Ruz : Ernest Guyot, 66. Le Locle : Charles Chaboz fils, 60. La Chaux-de-Fonds : Gustave Perregaux, 80.

Assesseurs des autorités tutélaires. — Neuchâtel : Charles Perrin, 52 ; Maurice Dardel, 55. Boudry : Marc Schlaeppli, 73 ; Charles de Montmolin, 51. Val-de-Travers : Edouard Dornier, 59 ;

Louis Petitpierre-Risler, 57. Val-de-Ruz : Auguste Buèche, 50 ; Alfred Nicole, 55. Le Locle : Henri Pellaton-Bertholet, 53. La Chaux-de-Fonds : Pierre Tissot, 55.

Propositions du groupe socialiste : Neuchâtel : Charles Borel obtient 48 voix. Boudry : Arnold Gygax obtient 32 voix. Val-de-Travers : André Borel obtient 39 voix. Val-de-Ruz : Ph.-H. Berger obtient 40 voix. Le Locle : René Fallet est élu par 84 voix. La Chaux-de-Fonds : Edmond Breguet est élu par 74 voix.

A propos de l'assesseur de l'autorité tutélaire de Neuchâtel, Paul Graber avait attiré l'attention du Conseil sur le fait que les groupes bourgeois se sont partagé aujourd'hui 34 sièges. Ils en laissent précéder 4 à la disposition du parti socialiste. Part dérisoire ! On la rogne encore en la ramenant aujourd'hui à 3. On nous enlève un membre à l'autorité tutélaire de Neuchâtel. Paul Graber demande, malgré tout, aux groupes adversaires de ne pas sanctionner ce procédé inélegant (rires et ricanements). Notre camarade propose donc Borel en osant croire que les groupes bourgeois céderont ce modeste siège au parti socialiste. Après les 34 qu'ils ont distribués entre eux, ce serait justice que de faire cette minime part aux socialistes.

Au vote, cette demande est brutalement écartée.

Présidents des Prud'hommes. — Neuchâtel : Ed. Steiner, 82. Fleurier : Jean-Jules Jequier, 56. Le Locle : F.-A. Brandt, 54 ; Marcel Grandjean (soc.) obtient 39 voix. La Chaux-de-Fonds : Paul Duvalet, 63.

Au sujet des Prud'hommes du Locle, Spillmann avait fait remarquer, au préalable, qu'un juge de carrière n'était pas nécessaire. Il faut un juge auprès de qui les ouvriers aient l'accès facile. Il est très surpris de l'attitude prise par le P. P. N. à cet égard. Le parti socialiste eût été d'accord avec une demi-permanence. On ne lui a donné aucune réponse.

M. Bégin, conseiller d'Etat, répondit : Ecoutez ! Spillmann n'a pas pu se déclarer satisfait.

Spillmann fait observer à M. Favarger qu'il est permis de tenir compte du sentiment dans l'administration de la justice. Il ajoute que M. Brandt, absent de la localité, retardera, par ce simple fait, le règlement d'une foule de litiges d'ordre ouvrier et patronal. Fallet démontre l'intérêt pratique du système socialiste, qui permet aux ouvriers d'aller régler leurs litiges entre les heures de fabrique. La grande partie de la population du Locle ne comprendra pas la décision prise.

Aparavant, MM. Bolle et Favre avaient indiqué leur point de vue. M. Bolle se sépara de l'idée défendue par M. Favarger, qui parla de « justice privilégiée » en faveur des ouvriers !

Pour éviter ce péril, la majorité a repoussé avec horreur le nom de Grandjean.

Substitut du Procureur général : Louis Clerc, 56.
Supplément de la commission de recours en matière fiscale : Gustave Bubloz père, 53.

Motion

Les soussignés demandent au Grand Conseil de prolonger — jusqu'à l'adoption de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse-invalidité — les effets de l'arrêté du 30 juin 1924 relatifs aux chômeurs âgés de plus de 55 ans.

P. Aragno, E. Spillmann, Ch. Perrin, Ch. Guinand, Ch. Guinchard, Tell Perrin, H. Favre.

M. Matthias, chevalier de la Légion d'honneur

La Constitution de la République et canton de Neuchâtel du 21 novembre 1858 renferme, à son article 20, la disposition ci-après :

« Art. 20. — Aucun fonctionnaire ne peut accepter de titres, pensions, présents, décorations et fonctions d'une puissance étrangère, sans l'autorisation du pouvoir législatif, à peine de déchéance. »

Se fondant sur cette disposition, le citoyen Albert Matthias, préfet du district de La Chaux-de-Fonds, a adressé au Conseil d'Etat, en date du 20 juin courant, une requête tendant à obtenir du Grand Conseil l'autorisation d'accepter la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Dans sa lettre, le citoyen Albert Matthias expose ce qui suit : « Cette haute distinction a été sollicitée à son insu par les membres de la Colonie française de La Chaux-de-Fonds, et obtenue du gouvernement de la grande république voisine sans son intervention. Les demandeurs ont été guidés, lui ont-ils dit, dans cette démarche amicalement accueillie à Paris, en raison, essentiellement, de sa participation, à titre privé, et désintéressé, à diverses activités charitables, pendant et après la guerre. » D'autre part, les sociétés françaises de La Chaux-de-Fonds ont envoyé au Conseil d'Etat, à la même date du 20 juin, une lettre le priant d'appuyer devant le Grand Conseil la requête du préfet Matthias et font valoir que le gouvernement de la République française désire lui offrir une décoration en reconnaissance des services rendus, depuis de nombreuses années, dans diverses œuvres charitables.

Le décret explique que « le citoyen Albert Matthias, préfet du district de La Chaux-de-Fonds, est autorisé à accepter du gouvernement de la République française, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. »

La « Sentinelle » seule avait annoncé, en avril

dernier, la distinction qui allait être accordée à M. Matthias.

Séance levée à 18 heures.

ILLUSIONS

Dans un village ajoulot, où j'avais été envoyé pour parler en faveur de l'initiative Rothenberger, un citoyen me demanda où en était la souscription volontaire en faveur de l'assurance vieillesse, lancée par les opposants au prélèvement, en décembre 1922. Le bonhomme se figurait probablement qu'un nombre respectable de millions avait été souscrit. N'étant pas en mesure de lui répondre, faute de chiffres, je priai notre secrétaire du parti E.-P. G. de bien vouloir poser la question à notre grand argentier, M. Musy. Nombreux sont ceux qui désirent être renseignés à ce sujet. Quant à moi, je ne me fais pas d'illusions ; si la collecte eût été abondante, quelle belle rubrique-réclame pour les journaux bourgeois ! Jugez de l'effet, comme manchette : « Mme et M. Nouveauriche ont souscrit 1 million pour les assurances sociales. Enfoncés les socios et le prélèvement. »

Malgré mon penchant à l'optimisme, si l'on attend sur les ressources préconisées par le Conseil fédéral afin de subvenir aux assurances sociales, la génération actuelle devra probablement atteindre l'âge respectable de Mathusalem (969 ans) pour pouvoir profiter de la loi sur l'assurance-vieillesse !

A.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	23.90 (23.80)	24.20 (24.10)
ALLEMAGNE	122.35 (122.40)	122.75 (122.80)
	(le Rentenmark)	
LONDRES	25.01 (25.—)	25.06 (25.05)
ITALIE	18.90 (18.90)	19.20 (19.55)
BELGIQUE	23.65 (23.70)	23.95 (24.—)
VIENNE	72.25 (72.25)	72.75 (72.75)
	(le million de couronnes)	
PRAGUE	15.15 (15.15)	15.40 (15.40)
HOLLANDE	206.20 (206.20)	206.90 (206.90)
MADRID	74.80 (75.—)	75.25 (75.40)
NEW-YORK :		
Cable	5.14 (5.14)	5.165 (5.165)
Chèque	5.13 (5.13)	5.165 (5.165)

ACHETEZ TOUS L'HORAIRE DE POCHÉ
DE « LA SENTINELLE »

Ah ! voyez-vous, Sainclair ! ajouta le jeune homme d'une voix sourde et frémissante, mon père est né avant moi !... et il faut être bien fort pour « arrêter » mon père !...

— Non ! non ! il ne faut plus rien « voir », répéta-t-il... ni vous, ni M. Stangerson, ni M. Darzac, ni Arthur Rance, ni le vieux Bob, ni le prince Galitch... Mais il faut « savoir » pourquoi aucun de ceux-là ne peut être Larsan ! Seulement alors, seulement, je respirerai derrière les pierres...

Moi, je ne respirai plus... ! On entendait, sous la voûte de la poterne, le pas régulier de Mattoni qui montait sa garde.

— Eh bien ! et les domestiques ? fis-je avec effort... et Mattoni ?... et les autres ?

— Je sais, je suis sûr qu'il n'ont point quitté le fort d'Hercule, pendant que Larsan apparaissait à Mme Darzac et à M. Darzac en gare de Bourg...

— Avouez encore, Rouletabille, fis-je, que vous ne vous en occupez pas, parce que tout à l'heure, ils n'étaient point derrière les binocles noirs !

Rouletabille frappa du pied et s'écria :

— Taisez-vous ! Taisez-vous, Sainclair !... Vous allez me rendre plus nerveux que ma mère !

Cette phrase, dite dans la colère, me frappa étrangement. J'eus voulu questionner Rouletabille sur l'état d'esprit de la Dame en noir, mais il avait repris posément :

— 1^o Sainclair n'est pas Larsan puisque Sainclair était au Tréport avec moi pendant que Larsan était à Bourg ;

... 2^o Le professeur Stangerson n'est pas Larsan, puisqu'il était sur la ligne de Dijon à Lyon pendant que Larsan était à Bourg. En effet, arrivés à Lyon, une minute avant le train, M. et Mme Darzac le virent descendre de son train.

... Mais tous les autres, s'il est suffisant de pouvoir être à Bourg à ce moment-là pour être Larsan, peuvent être Larsan, car tous pouvaient être à Bourg.

... D'abord M. Darzac y était ; ensuite Arthur Rance a été absent les deux jours qui ont précédé l'arrivée du professeur et de M. Darzac. Il arrivait tout juste à Menton pour les recevoir (Mrs Edith elle-même, sur mes questions, que je posais à bon escient, m'a avoué que, ces deux jours-là, son mari avait dû s'absenter pour affaires.) Le vieux Bob faisait son voyage à Paris. Enfin, le prince Galitch n'a pas été vu aux grottes ni hors des jardins de Babylone...

... Prenons d'abord M. Darzac.

— Rouletabille ! m'écriai-je, c'est un sacrilège !

— Je le sais bien !

— Et c'est une stupidité !...

— Je le sais aussi... mais pourquoi ?

— Parce que, fis-je, hors de moi, Larsan a beau avoir du génie ; il pourra peut-être tromper un policier, un journaliste, un reporter, et, je le dis : un Rouletabille... Il pourra peut-être tromper une fille au point de se faire passer pour son père — ceci pour vous rassurer sur le cas de M. Stangerson — mais jamais il ne pourra tromper une femme, au point de se faire passer pour son fiancé. Eh ! mon ami, Mathilde Stangerson connaissait M. Darzac avant qu'elle n'eût franchi à son bras le fort d'Hercule !...

— Et elle connaissait aussi Larsan ! ajouta froidement Rouletabille. Eh bien, mon cher, vos raisons sont puissantes, mais, comme (oh ! l'ironie de cela !) je ne sais pas au juste jusqu'où va le génie de mon père, j'aime mieux, pour rendre à M. Darzac une personnalité que je n'ai jamais songé à lui enlever, me baser sur un argument un peu plus solide : Si Robert Darzac était Larsan, Larsan ne serait pas apparu à plusieurs reprises à Mathilde Stangerson, puisque c'est la réapparition de Larsan qui enlève Mathilde Stangerson à Robert Darzac !

— Eh ! m'écriai-je !... A quoi bon tant de vains raisonnements, quand on n'a qu'à ouvrir les yeux ?... Ouvrez-les, Rouletabille !

Il les ouvrit.

— Sur qui ? fit-il avec une amertume sans égale. Sur le prince Galitch ?

— Pourquoi pas ? Il vous plaît, à vous, ce prince de la Terre-Noire qui chante des chansons lithuanienes ?

— Non ! répondit Rouletabille, mais il plaît à Mrs Edith.

Et il ricana. Je serrai les poings. Il s'en aperçut, mais fit tout comme s'il ne s'en apercevait pas.

— Le prince Galitch est un nihiliste qui ne m'occupe guère, fit-il, tranquillement.

— Vous en êtes sûr ?... Qui vous a dit ?

— La femme de Bernier connaît l'une des trois petites vieilles dont nous a parlé, au déjeuner, Mrs Edith. J'ai fait une enquête. C'est la mère d'un des trois pendus de Kazan, qui avaient voulu faire sauter l'empereur. J'ai vu la photographie des malheureux. Les deux autres vieilles sont les deux autres mères... Aucun intérêt, fit brusquement Rouletabille.

Je ne pus retenir un geste d'admiration.

— Ah ! vous ne perdez pas votre temps !

— L'autre non plus, gronda-t-il.

Je croisai les bras.

— Et le vieux Bob ? fis-je.

— Non ! mon cher, non ! souffla Rouletabille, presque avec rage ; celui-là, non !... Vous avez vu qu'il a une perruque, n'est-ce pas ?... Eh bien, je vous prie de croire que lorsque mon père met une perruque, cela ne se voit pas !

GRAND FEUILLETON

Les aventures extraordinaires
de Joseph Rouletabille, reporter

Le Parfum
de la Dame en Noir

par

GASTON LEROUX

(Suite)

2^o Le déjeuner et ce qui s'ensuivit
Une terreur contagieuse s'empare de nous

A midi, nous nous mettions à table sur la terrasse du Téméraire, d'où la vue était incomparable. Les feuilles de palmier nous couvraient d'une ombre propice ; mais, hors de cette ombre, l'embranchement de la terre et des cieux était tel que nos yeux n'en auraient pu supporter l'éclat si nous n'avions tous pris la précaution de mettre ces binocles noirs dont j'ai parlé au début de ce chapitre.

A ce déjeuner se trouvaient : M. Stangerson, Mathilde, le vieux Bob, M. Darzac, Mr Arthur Rance, Mrs Edith, Rouletabille, le prince Galitch et moi. Rouletabille tournait le dos à la mer, s'occupant fort peu des convives, et de telle sorte qu'il pouvait surveiller tout ce qui se passait dans toute l'étendue du château fort. Les domestiques étaient à leurs postes : le père Jacques à la grille d'entrée, Mattoni à la poterne du jardinier et les Bernier dans la Tour Carrée, devant la porte de l'appartement de M. et de Mme Darzac.

Le début du repas fut assez silencieux. Nous étions presque inquiétants à contempler, autour de cette table, muets, penchant les uns vers les

autres nos vitres noires derrière lesquelles il était aussi impossible d'apercevoir nos prunelles que nos pensées.

Le prince Galitch parla le premier.

Il fut tout à fait aimable avec Rouletabille et, comme il essayait un compliment sur la renommée du reporter, celui-ci le bouscula un peu. Le prince n'en parut point froissé, mais il expliqua qu'il s'intéressait particulièrement aux faits et gestes de mon ami en sa qualité de sujet du tsar, depuis qu'il savait que Rouletabille devait partir prochainement pour la Russie. Mais le reporter répliqua que rien encore n'était décidé et qu'il attendait des ordres de son journal ; sur quoi le prince s'étonna en tirant un journal de sa poche. C'était une feuille de son pays dont il nous traduisait quelques lignes annonçant l'arrivée prochaine à Saint-Petersbourg de Rouletabille.

Il se passait là-bas, à ce que nous conta le prince, des événements si incroyables et si dénués apparemment de logique dans la haute sphère gouvernementale que, sur le conseil même du chef de la Sûreté de Paris, le maître de la police avait résolu de prier le journal « L'Epoque » de lui prêter son jeune reporter. Le prince Galitch avait si bien présenté la chose que Rouletabille rougit jusqu'aux deux oreilles et qu'il répliqua sèchement qu'il n'avait jamais, même dans sa courte vie, fait œuvre policière et que le chef de la Sûreté de Paris et le maître de la police de Saint-Petersbourg étaient deux imbéciles. Le prince se mit à rire de toutes ses dents, qu'il avait belles, et vraiment je vis bien que son rire n'était point beau, mais féroce et bête, ma foi, comme un sourire d'enfant dans une bouche de grande personne. Il fut tout à fait de l'avis de Rouletabille et, pour le prouver, il ajouta :

— Vraiment, on est heureux de vous entendre parler de la sorte, car on demande maintenant au journaliste des besognes qui n'ont point affaire avec un véritable homme de lettres.

Rouletabille, indifférent, laissa tomber la conversation.

Mrs Edith la releva en parlant avec extase de la splendeur de la nature. Mais, pour elle, il n'était rien de plus beau sur la côte que les iar-

EXPERTISE de deux autorités en qualité de chimistes alimentaires sur le Kunzlé VIRGO

Les soussignés déclarent avoir expertisé le produit „Virgo“, surrogat de café fabriqué par les Usines de produits aliment. S. A., à Olten. Préparé avec des substances végétales de

premier choix, le produit „Virgo“ est caractérisé — au point de vue chimique — par une très faible minéralisation, cependant riche en phosphates solubles, une grande quan-

tité d'hydrates de carbone et une très forte proportion des matières protéiques (albumine).

Le produit „Virgo“ fournit une boisson

saine, très aromatique, d'une saveur très agréable, appréciée par toutes les personnes dyspeptiques, nerveuses ou surmenées cérébralement. P2000n 6845

Genève, le 24 janvier 1925. **Prof. D' L. Demolis** Chimiste-Expert. Zurich, le 10 octobre 1924. **D' Lahrmann** Chimiste alimentaire. „Virgo“, surrogat de café-mélange moka, fr. 1.40 le 1/2 kg. — „Sykos“, chicorée caramélisée de figes, fr. 0.50 le paq. de 1/2 de kg. En vente dans tous les bons mag. Fabrication: „Nago“, Usines de prod. aliment. S. A., OLTEN

Tout lecteur de ce journal qui a lu l'œuvre admirable de M. HENRY BORDEAUX, „LA NEIGE SUR LES PAS“ est prié d'envoyer son adresse Case postale 127, jusqu'à jeudi 25 juin. Récompense. 7144

27 Juin 1925  26 Juillet 1925

VI^{me} Comptoir Suisse

Foire Coloniale LAUSANNE

JH5066c 7057

DIRECTION: PLACE BEAULIEU

Secrétaire

Demoiselle possédant à fond la sténo-dactylographie, avec culture générale étendue, est demandée tout de suite. Connaissance des deux langues exigée. En cas de convenance, salaire fr. 300.- par mois, après stage de six mois. — Adresser offres sous chiffre 7170, au bureau de „La Sentinelle“.

NEUCHÂTEL

Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}

10, Rue St-Maurice — NEUCHÂTEL

Spécialité d'articles pour touristes et alpinistes

TRÈS GRAND CHOIX DE

Sacs de Touristes

dans tous les genres et prix 6921

Cordes pour glaciers - Alpenstocks
Piolets - Cannes à pique

Bandes molletières droites et cintrées
Gourdes et gobelets de voyage

Spécialité d'articles en aluminium

Boîtes à viande, à œufs, à sel
Gourdes, réchauds, tasses, etc.

Lanternes pliantes - Lunettes de glaciers
Assiettes et gobelets en papier

aux meilleurs prix du jour. — Tickets d'esc. neuchâtelois 5 %

NEUCHÂTEL

Porteurs

Les personnes désireuses d'inscrire leurs enfants pour le portage du journal sont priées de le faire tout de suite; plusieurs quartiers seront disponibles sous peu.

L'Administration.

POTAGERS à gaz „VOGA“ 6639
M. & G. NUSSLI, La Chaux-de-Fonds

Vient d'arriver

Complets coutil

qualité supérieure toutes tailles, pour Messieurs

fr. 25.50

7122 MADAME
Marguerite WEILL
La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold-Robert 26
2^{me} étage - Téléph. 11.75

Cinéma SCALA

Encore ce soir et demain à 20 h. 30

L'ÉNORME SUCCÈS DU JOUR

La Traite des Blanches

OU

Méfiez-vous, jeunes filles

Cet admirable film est mieux que L'Hygiène du Mariage; plus fort que Les Maladies Vénéériennes. 7145

Cinéma MODERNE

Une grande et sensationnelle nouveauté

César, cheval sauvage

Une délicieuse comédie Pathé 7146

Le Mariage de Rosine

Pourquoi se priver

du livre si connu et si précieux L'Hygiène Intime quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'Institut Hygie S. A., No 22, à Genève. (Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 3620

dins de Babylone, et elle le dit. Elle ajouta avec malice:

— Ils nous paraissent d'autant plus beaux, qu'on ne peut les voir que de loin.

L'attaque était si directe que je crus que le prince allait y répondre par une invitation.

Mais il n'en fut rien. Mrs Edith marqua un léger dépit, et elle déclara tout à coup:

— Je ne veux point vous mentir, prince. Vos jardins, je les ai vus.

— Comment cela? interrogea Galitch avec un singulier sang-froid.

— Oui, je les ai visités, et voici comment...

Alors elle raconta, pendant que le prince se raidissait en une attitude glacée, comment elle avait vu les jardins de Babylone.

Elle y avait pénétré, comme par mégarde, par derrière, en poussant une barrière qui faisait communiquer directement ces jardins avec la montagne. Elle avait marché d'enchantement en enchantement, mais sans être étonnée. Quand on passait sur le bord de la mer, ce que l'on apercevait des jardins de Babylone l'avait préparée aux merveilles dont elle violait si audacieusement le secret. Elle était arrivée auprès d'un petit étang, tout petit, noir comme de l'encre, et sur la rive duquel se tenaient un grand lis d'eau et une petite vieille toute ratatinée, au menton en galoche. En l'apercevant, le grand lis d'eau et la petite vieille s'étaient enfuis, celle-ci si légère, qu'elle s'appuyait pour courir sur celui-là comme elle eût fait d'un bâton. Mrs Edith avait bien ri. Elle avait appelé:

— Madame! Madame!

Mais la petite vieille n'en avait été que plus épouvantée et elle avait disparu avec son lis derrière un figuier de Barbarie. Mrs Edith avait continué sa route, mais ses pas étaient devenus plus inquiets. Soudain, elle avait entendu un grand froissement de feuillages et ce bruit particulier que font les oiseaux sauvages quand, surpris par le chasseur, ils s'échappent de la prison de verdure où ils se sont blottis. C'était une seconde petite vieille, plus ratatinée encore que la première, mais moins légère, et qui s'appuyait sur une vraie canne à bec de corbin. Elle s'évanouit — c'est-à-dire que Mrs Edith la perdit de vue au détour du sentier. Et une troisième petite vieille, appuyée sur deux cannes à bec de corbin surgit encore du mystérieux jardin; elle s'échappa du tronc d'un eucalyptus géant; et elle allait d'autant plus vite qu'elle avait, pour courir, quatre pattes, tant de pattes qu'il était tout à fait étonnant qu'elle ne s'y embrouillât point. Mrs Edith avançait toujours. Et ainsi, elle parvint jusqu'au perron de marbre habillé de roses de la villa; mais la gardant, les trois petites vieilles étaient alignées sur la plus haute marche,

comme trois corneilles sur une branche, et elles ouvrirent leurs becs menaçants d'où s'échappèrent des croassements de guerre. Ce fut au tour de Mrs Edith de s'enfuir.

Le prince ne parut nullement embarrassé de cette petite histoire. Il dit, sans sourire:

— Ce sont mes trois fées. Elles ne m'ont jamais quitté depuis que je suis né au pays de Galitch. Je ne puis travailler ni vivre sans elles. Je ne sors que lorsqu'elles me le permettent et elles veillent sur mon labeur poétique avec une jalousie féroce.

Le prince n'avait pas fini de nous donner cette fantaisiste explication de la présence des trois vieilles aux jardins de Babylone, que Walter, le valet du vieux Bob, apporta une dépêche à Rouletabille. Celui-ci demanda la permission de l'ouvrir, et lut tout haut:

« Revenez le plus tôt possible; vous attendons avec impatience. Magnifique reportage à faire à Pétersbourg. »

Cette dépêche était signée du rédacteur en chef de « L'Epoque ».

— Eh! qu'en dites-vous, monsieur Rouletabille? demanda le prince; ne trouvez-vous point, maintenant, que j'étais bien renseigné?

La Dame en noir n'avait pu retenir un soupir.

— Je n'irai pas à Pétersbourg, déclara Rouletabille.

— On le regrettera à la cour, fit le prince, j'en suis sûr, et permettez-moi de vous dire, jeune homme, que vous manquez l'occasion de votre fortune.

Le « jeune homme » déplut singulièrement à Rouletabille, qui ouvrit la bouche pour répondre au prince, mais qui la referma, à mon grand étonnement, sans avoir répondu. Et le prince continua:

— Vous eussiez trouvé là-bas un terrain d'expériences digne de vous. On peut tout espérer quand on a été assez fort pour dévoiler un Larsan!...

Le mot tomba au milieu de nous avec fracas et nous nous réfugiâmes derrière nos vitres noires d'un commun mouvement. Le silence qui suivit fut horrible... Nous restions maintenant immobiles autour de ce silence-là, comme des statues... Larsan!...

Pourquoi ce nom que nous avions prononcé si souvent depuis quarante-huit heures, ce nom qui présentait un danger avec lequel nous commençons de nous familiariser, — pourquoi, à ce moment précis, ce nom nous produisit-il un effet que, pour ma part, je n'avais jamais aussi brutalement ressenti? Le silence que nous continuions à garder contribuait à augmenter cet incroyable état d'hypnose... Pourquoi ne parlait-on pas?...

Qu'est-ce que faisait la gaieté du vieux Bob?... On ne l'avait pas entendu au repas?... Et les autres, les autres pourquoi restaient-ils muets derrière leurs vitres noires?... Tout à coup, je tournai la tête et je regardai derrière moi. Alors, je compris à ce geste instinctif, que j'étais la proie d'un phénomène tout naturel... Quelqu'un me regardait... deux yeux étaient fixés sur moi, « pesaient » sur moi. Je ne vis point ces yeux et je ne sus d'où me venait ce regard... mais il était là... je le sentais... « et c'était son regard à lui »... Et cependant, il n'y avait personne derrière moi... ni à droite, ni à gauche, ni en face... personne autour de moi que les gens qui étaient assis à cette table, immobiles derrière leurs binocles noirs... Alors... alors, j'eus la certitude que les yeux de Larsan me regardaient derrière l'un de ces binocles-là!... Ah! les vitres noires! les vitres noires derrière lesquelles se cachait Larsan!...

Et puis, tout à coup, je ne sentis plus rien... Le regard, sans doute, avait cessé de regarder... Je respirai... Un double soupir répondit au mien... Est-ce que Rouletabille? est-ce que la Dame en noir auraient, eux aussi, supporté le même poids, dans le même moment, le poids de ses yeux?... Le vieux Bob disait:

— Prince, je ne crois point que votre dernier os à moëlle du milieu de la période quaternaire... Et tous les binocles noirs remuèrent...

Rouletabille se leva et me fit un signe. Je le rejoignis hâtivement dans la salle du conseil. Aussitôt que je me présentai, il ferma la porte et me dit:

— Eh bien, l'avez-vous senti?... J'étouffais; je murmurai:

— Il est là!... il est là!... A moins que nous ne devenions fous!...

Un silence, et je repris plus calme:

— Vous savez, Rouletabille, qu'il est très possible que nous devenions fous... Cette hantise de Larsan nous conduira au cabanon, mon ami!... Il n'y a pas deux jours que nous sommes enfermés dans ce château, et voyez déjà dans quel état...

Rouletabille m'interrompit.

— Non! Non! je le sens!... Il est là!... Je le touche!... Mais où... Mais quand?... Depuis que je suis entré ici, je sens qu'il ne faut pas que je m'en éloigne!... Je ne tomberai pas dans le piège!... je n'irai pas le chercher dehors!... bien que je l'aie vu dehors!... bien que vous l'ayez vu, vous-même, dehors!...

Puis il s'est calmé tout à fait, a froncé les sourcils, a allumé sa bouffarde et a dit comme aux beaux jours, aux beaux jours où sa raison, qui ignorait encore le lien qui l'unissait à la

Dame en noir, n'était pas troublée par les mouvements de son cœur:

— Raisonnons!...

Et il en revint tout de suite à cet argument qu'il nous avait déjà servi et qu'il se répétait sans cesse à lui-même pour ne point, disait-il, se laisser séduire par le côté extérieur des choses. « Ne point chercher Larsan là où il se montre, le chercher partout où il se cache. »

Ceci suivi de cet argument complémentaire:

— Il ne se montre si bien là où il paraît être que pour qu'on ne le voie pas là où il est.

Et il reprit:

— Ah! le côté extérieur des choses! Voyez-vous, Sainclair, il y a des moments où, pour raisonner, je voudrais pouvoir m'arracher les yeux. Arrachons-nous les yeux, Sainclair; cinq minutes... cinq minutes seulement... et nous verrons peut-être clair!

Il s'assit, posa sa pipe sur la table, se prit la tête dans les mains et dit:

— Voici, je n'ai plus d'yeux. Dites-moi, Sainclair: qu'y a-t-il à l'intérieur des pierres?

— Qu'est-ce que je vois à l'intérieur des pierres? répétai-je.

— Eh! non! Eh! non! vous n'avez plus d'yeux, vous ne voyez plus rien! Enumérez sans voir! Enumérez-les tous!

— Il y a d'abord vous et moi, fis-je, comprenant enfin où il voulait en venir.

— Très bien.

— Ni vous, ni moi, continuai-je, ne sommes Larsan.

— Pourquoi?... Eh! dites-le donc!... Il faut que vous me disiez pourquoi! J'admets moi, que je ne suis pas Larsan, j'en suis sûr, puisque je suis Rouletabille; mais, vis-à-vis de Rouletabille, me direz-vous pourquoi vous n'êtes pas Larsan?

— Parce que vous l'auriez bien vu!...

— Malheureux! hurla Rouletabille, en s'enfonçant avec plus de force les poings dans les yeux! je n'ai plus d'yeux... je ne peux pas vous voir!... Si Jarry, de la brigade des jeux, n'avait pas « vu » s'asseoir à la banque de Trouville le comte de Maupas, il aurait juré, par la seule vertu du raisonnement, que l'homme qui prenait alors les cartes était Ballmeyer! Si Noblet, de la brigade des garnis, ne s'était trouvé face à face, un soir, chez la Troyon, avec un homme qu'il reconnut pour être le vicomte Drouet d'Erlon, il aurait juré que l'homme qu'il venait d'arrêter et qu'il n'arrêta que parce qu'il l'avait « vu », était Ballmeyer! Si l'inspecteur Giraud, qui connaissait le comte de Motteville comme vous me connaissez, n'avait pas « vu », un après-midi, aux courses de Longchamp, causant avec deux de ses amis dans le pesage, n'avait pas « vu », dis-je, le comte de Motteville, il eût arrêté Ballmeyer!